



Catalogue

20
26

**DES FORMATIONS
CONTINUES ET DES
ACCOMPAGNEMENTS**





*UN ACCOMPAGNEMENT
PERSONNALISÉ,
UN DÉVELOPPEMENT DE
COMPÉTENCES ASSURÉ,
TELLE EST LA DEVISE DES
ÉQUIPES PÉDAGOGIQUES
DU CENTRE HOSPITALIER
SIMONE VEIL DE BLOIS.*



Depuis plus de 40 ans, les équipes pédagogiques et administratives du Centre Hospitalier Simone Veil de Blois s'engagent résolument dans les missions d'accompagnement aux formations initiales et continues, des professionnels de santé paramédicaux du territoire de santé du Loir et Cher. Depuis 2018, vient s'ajouter une politique de recherche clinique permettant d'innover au sein du Centre Hospitalier.

Pour développer et renforcer sa politique de formation tout au long de la vie, le Centre Hospitalier a créé en 2022 le Département de Formation Continue et de Recherche intégrant les acteurs ci-dessous :

- La formation continue de l'Institut de Formation en Santé
- La formation continue du Centre Hospitalier
- Le Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence
- L'Unité de Recherche Clinique

La pluralité des acteurs et la mutualisation des expertises du Département de Formation Continue et de Recherche ont pour objectif de répondre aux besoins de développement des compétences, mais aussi aux enjeux de la formation professionnelle tout au long de la vie du territoire du Loir et Cher.

Nos formateurs disposent d'une solide expérience en tant que soignants mais aussi comme pédagogues. Leurs différentes expertises, notamment dans les domaines de **l'accompagnement pédagogique**, de **la simulation en santé**, de **la démarche qualité** et de **l'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement** ont contribué à faire connaître et reconnaître aujourd'hui notre institut au niveau régional et national.

La certification Qualiopi est un gage de qualité pour nos clients, partenaires institutionnels, financiers au regard des prestations réalisées pour garantir la satisfaction des besoins ciblés. **L'IFSI, IFAS et IFA sont impliqués dans le processus qualité via la certification ISO 9001 V2015.** Cela implique de la part des instituts, une expertise et un savoir faire dans les processus qualité.

Notre offre pour l'année 2026 se veut riche et adaptée aux besoins de formation des professionnels de santé. Cette offre peut vous être proposée au sein de vos structures ou de nos organismes.

Depuis 2022, l'offre du catalogue est réalisée par les organismes suivants :

- Les instituts IFSI, IFAS et IFA
- Le Centre d'Enseignement en Soins d'Urgence
- Le Centre Hospitalier de Blois Formation Continue

C'est avec un souci permanent de qualité que nos actions de formation sont construites dans l'objectif d'accompagner le mieux possible les professionnels qui nous font confiance et de répondre aux besoins de compétences des employeurs.

Nous vous souhaitons une très bonne lecture et restons à votre disposition.

Projet CAMPUS

Le futur Campus Santé a été conçu autour de trois principes clés : compacité, efficacité fonctionnelle et vertu environnementale. Situé à l'interface d'un cadre urbain et naturel, il privilégiera une organisation fluide et optimisée pour répondre aux besoins des apprenants, des formateurs et des usagers.

Ce nouveau projet d'Institut ambitionne de renforcer et optimiser son dispositif de formation initiale et continue, pour les apprenants et professionnels de santé. Il met un accent particulier sur l'adaptation et l'amélioration continue de la qualité de son offre, la promotion de l'interprofessionnalité, le développement de la recherche, ainsi que l'ouverture et l'intégration dans son environnement local, régional et international.

L'institut de demain se construit autour d'objectifs ambitieux : promouvoir l'innovation, la recherche, dans un environnement inclusif, collaboratif et durable.

La place des formateurs ambitionne de renforcer leur autonomie, leur collaboration, et leur accompagnement, tout en intégrant les usagers dans les processus éducatifs.

La place des apprenants vise à garantir des parcours inclusifs et continus, en favorisant le bien-être et un environnement propice à la réussite de chacun.

La place des partenaires et des employeurs vise à développer des collaborations pour enrichir l'expérience des apprenants et favoriser leur intégration professionnelle, tout en renforçant l'ouverture de l'institut.

Le Département de Formation Continue et de Recherche du Centre Hospitalier Simone Veil de Blois porte l'ambition d'accompagner le maintien et la montée en compétences des professionnels des secteurs sanitaire, social et médico-social du Loir et Cher. Au service du territoire et des nombreuses structures qui le composent (GHT Santé 41, GCS SEPIA 41, Santé Escale 41, etc.), il traduit la volonté forte de ces acteurs, dans un environnement contraint de mettre en œuvre des actions volontaristes dans le domaine de la santé et de l'autonomie.

Le présent catalogue présente l'offre de formation actuellement portée par ce Département qui mobilise des ressources croissantes car l'accès à la formation et le développement professionnel sont devenus des enjeux majeurs en termes d'attractivité et d'adaptation de l'offre.

Je remercie tous les professionnels qui concourent à cette belle dynamique. J'invite l'ensemble des acteurs à nous partager leurs projets que le Département se fera un plaisir d'accompagner avec agilité et dans une logique de proximité.

Afin de mieux accompagner les évolutions des carrières des agents, nous avons doté le Département de Formation Continue et Recherche d'un centre de bilan de compétences interne. Ainsi, chaque agent peut être accompagné pour faire le point sur son parcours et se rendre acteur de son évolution professionnelle.



François-Xavier BAUDE

*Directeur du
Département des
Ressources Humaines,
de l'enseignement et de
la recherche CENTRE
HOSPITALIER SIMONE
VEIL DE BLOIS*



Christophe MALVAUX

*Directeur des soins-
coordonnateur des
instituts de formation ·
CENTRE HOSPITALIER
SIMONE VEIL DE BLOIS*

La formation continue est un levier essentiel pour le développement et le renforcement des compétences des professionnels de santé. Elle permet non seulement de maintenir un haut niveau de compétence, mais aussi d'intégrer les dernières avancées scientifiques et technologiques dans les pratiques de soins.

Pour nos formations, nous mettons l'accent sur des programmes sur mesure, répondant aux défis actuels du secteur, tels que la gestion des situations complexes, l'amélioration de la qualité des soins, la prévention des risques, la promotion de la santé, sans oublier la professionnalisation de l'accompagnement des étudiants et élèves.

Nous privilégions des méthodes pédagogiques actives et participatives pour favoriser l'engagement actif des participants et un apprentissage ancré dans la pratique soignante.



Benjamin

TURPIN

*Directeur médical du Centre
d'Enseignement des Soins
d'Urgence Centre Hospitalier
Simone Veil de Blois*



Chaque jour, les situations d'urgence nous rappellent l'importance d'une formation rigoureuse et à jour. Les professionnels de santé, en première ligne, doivent non seulement posséder des compétences techniques solides, mais aussi la capacité d'agir avec discernement, rapidité et humanité. Notre CESU a pour mission de vous accompagner dans cette exigence d'excellence, en vous proposant un éventail de formations couvrant les aspects les plus critiques des soins d'urgence.

Cette nouvelle édition s'inscrit dans une dynamique d'innovation et de diversification. Nous avons enrichi notre offre avec des modules spécialisés, répondant aux besoins émergents de notre époque, comme la gestion des crises sanitaires. Que vous soyez un professionnel aguerri ou un débutant dans le domaine, vous trouverez des formations adaptées à votre niveau et à vos aspirations.

À toutes et à tous, je vous souhaite une excellente lecture et, surtout, une formation à la hauteur de vos ambitions.





L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

L'équipe pédagogique détient une richesse et une complémentarité dans la diversité de ses expertises grâce aux parcours professionnels de chacun et aux qualifications complémentaires détenues telles que :

- Diplômes Master : Sciences de l'Éducation, Média et Communication (TICE), Santé publique, Analyse et Management des Établissements de Santé (AMES), Management de la Qualité et des Projets (MQP)
- Diplômes Universitaires : simulation, soins palliatifs, plaies et cicatrisation, éthique, qualité, gérontologie et pédagogie active
- Certificat d'Infirmier clinicien
- Certificat professionnel de formateur en manutention des personnes
- Attestations universitaires en simulation
- Attestation de formation en Éducation Thérapeutique
- Attestation "Valeurs de la république et laïcité"
- Certification gestion de projet digital learning

Les projets pédagogiques des différentes formations continues sont élaborés par le coordinateur du département de formation continue et de recherche et une équipe constituée de cadres de santé formateurs ou d'infirmiers formateurs, d'une ingénieure en technologies pour l'éducation et d'une équipe de direction. Ces acteurs assurent pour tout ou partie des enseignements théoriques et cliniques.

LES MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

La diversité des méthodes et des moyens pédagogiques favorise la construction et l'appropriation des savoirs par les personnes formées. Les Technologies de l'Information et de la Communication dans l'Éducation (TICE) sont valorisées dans nos pratiques pédagogiques. L'utilisation de ces outils en formation continue permet de varier les modalités d'apprentissage et de rendre plus dynamiques et interactives nos séances de formation, tel que l'hybridation pédagogique.

Nombre de nos séquences pédagogiques s'ancrent dans une méthode active, participative, coopérative, qui s'adresse à un public restreint et facilite la prise de parole, l'écoute, la tolérance et la coopération dans le travail à réaliser. Notre pédagogie découle du modèle socioconstructiviste qui reconnaît une importance aux échanges entre pairs dans l'apprentissage.

I LES MODALITES D'ACCÈS À LA FORMATION

► Vous êtes salarié du CH Simone Veil de Blois ?

Si vous souhaitez suivre l'une de ces formations, vous devez en faire la demande lors de votre entretien de formation. L'offre inscrite n'est pas exhaustive. Le catalogue est accessible sur Intranet. Tout autre besoin en formation peut être exprimé dans le cadre de l'entretien annuel.

► Vous n'êtes pas salarié du CH Blois ?

L'inscription se fait à l'aide du bulletin présent dans le catalogue (p.47) ou disponible sur la page formation de notre site internet <https://ch-blois.com/>

Envoyez votre bulletin d'inscription par mail en fonction de l'organisme de formation :

- Pour le Centre Hospitalier de Blois : departement.fcr41@ch-blois.fr
- Pour le Centre d'Enseignement en Soins d'Urgence : cesu41@ch-blois.fr
- Pour l'Institut de Formation en Santé : ifsi.fc@ch-blois.fr

Les inscriptions seront enregistrées par ordre d'arrivée et confirmées par mail dès que le groupe sera constitué.

BILAN DE COMPÉTENCES

Le bilan de compétences est accessible à tout agent public hospitalier sans condition de statut ni d'ancienneté. Outre les délais liés au financement du bilan de compétences, il peut s'écouler 15 jours entre votre demande de bilan de compétences et le premier entretien, gratuit et sans obligation d'engagement dans la démarche. Une fois l'objectif défini et le financement validé, le bilan de compétences peut commencer sans délai.

I QUELLES SONT LES DIFFÉRENTES MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE ?

► Prise en charge individuelle

Sur le bulletin d'inscription, le stagiaire complète l'encadré "A titre individuel" et appose sa signature.

- Si votre demande est individuelle, vous devez utiliser le formulaire "fiche d'inscription" que vous retrouvez sur le site <https://ch-blois.com/>

► Prise en charge par l'employeur et autre

Les frais d'inscription sont pris en charge par l'employeur ou un organisme de financement. Le bulletin d'inscription doit nous être retourné par courrier ou par mail accompagné de l'attestation de prise en charge.

- Si votre demande émane de votre employeur ce dernier réalisera directement la demande d'inscription en contactant nos services.

FORMATIONS QUALIOPi

Notre catalogue de formation s'appuie et répond aux attentes du référentiel national qualité "Qualiopi". Pour accéder au référentiel : <https://travail-emploi.gouv.fr/referentiel-national-qualite-guide-de-lecture-qualiopi>

Ce document nous permet de structurer notre offre et le déploiement de nos formations. Il est également essentiel dans le cadre de la protection des données.

I CONDITIONS D'ANNULATION

La session de formation pourra être reportée ou annulée si le nombre d'inscrits est insuffisant. Toute annulation par l'établissement ou le stagiaire doit être communiquée par courriel au moins 15 jours calendaires avant le début de la formation. À défaut, la totalité du montant de la formation restera exigible à titre de dédommagement. En cas d'abandon, l'organisme de formation ne saurait en supporter les conséquences. Toute formation commencée reste due en totalité par l'entreprise contractante.

Si annulation de la formation :

- Nous vous proposerons de nouvelles dates sur l'exercice N
- Sinon, nous reporterons votre demande sur l'exercice N+1

I CONVENTION ET CONVOCATION

Les conventions sont envoyées à l'établissement ou au participant au plus tard 15 jours avant la formation. Dès réception de la convention signée, une convocation est adressée au participant.

I RÈGLEMENT

Le règlement est dû à l'issue de la formation à réception de la facture.

I SITUATIONS DE HANDICAP

Toutes nos formations et bilans de compétences sont accessibles au Handicap physique ou mental.

Les différents organismes :

- sont aménagés pour accueillir les personnes à mobilité réduite
- favorisent un accueil et un accompagnement adapté pour toute personne en situation de handicap ou présentant des difficultés d'apprentissage.

Nous disposons également d'un Référent Handicap par organisme (en interne) nous permettant de prendre en compte toutes les modalités nécessaires à la réalisation de formations pour nos stagiaires concernés.

En cas de besoins spécifiques, merci de contacter :

Référent I'FSI/IFAS/IFA : Ghislaine CHATET et Fabienne BRETON
Formatrices au sein des instituts
referenthandicap@ch-blois.fr

Référent CESU : Jonathan RAYMOND
Responsable pédagogique CESU
CESU41@ch-blois.fr

Référent CHB FC et BC : Jérémy TEODORO
Coordonnateur du département de formation continue
et de recherche
departement.fcr41@ch-blois.fr
referenthandicap@ch-blois.fr

LES HORAIRES DE FORMATION :

Dans le cadre de notre nouveau projet Campus, nous adapterons les horaires de nos formations.
Elles se dérouleront de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.



1 FORMATIONS CESU41

- ▶ AFGSU 1 p.10
- ▶ AFGSU 2 p.11
- ▶ AFGSU en situation sanitaire exceptionnelle :
"décontamination hospitalière approfondie"
annexe 8 p.12
- ▶ AFGSU en situation sanitaire exceptionnelle :
"stratégie médicale de damage control"
annexe 5 p.13
- ▶ AFGSU en situation sanitaire exceptionnelle :
"prise en charge d'un afflux massif de victimes
non contaminées en établissement de santé"
annexe 4 p.14
- ▶ AFGSU en situation sanitaire exceptionnelle :
"décontamination hospitalière d'urgence et
moyens de protection individuels et collectifs
nucléaire, radiologique, chimique"
annexe 7 p.15
- ▶ Infirmier Organisateur de l'Accueil (I.O.A.) p.16
- ▶ L'abord vasculaire intra-osseux p.17
- ▶ Les urgences collectives et situations
sanitaires exceptionnelles p.18
- ▶ L'urgence vitale en service de soins : emploi
du chariot d'urgence et du défibrillateur p.19
- ▶ Soins d'urgence en établissements
médico-sociaux p.20
- ▶ Recyclage AFGSU 1 p.21
- ▶ Recyclage AFGSU 2 p.22
- ▶ Gestion des situations de crise
autour de l'arrêt cardio-respiratoire
par la simulation médicale p.23

2 FORMATIONS SERVICE FORMATION CH SIMONE VEIL DE BLOIS

- ▶ Initiation à l'hypnose p.24
- ▶ Initiation à la méditation p.25
- ▶ La crise suicidaire :
prévenir et prendre en charge p.26
- ▶ Premiers secours
en santé mentale (PSSM) p.27
- ▶ Se mettre à la place de la personne âgée
pour une prise en soin bientraitante p.28

3 FORMATIONS IFSI-IFAS-IFA

- ▶ Actualisation des compétences AS p.29
- ▶ Approfondir la compréhension des troubles
neurocognitifs pour un accompagnement
adapté p.30
- ▶ Assistant de soins en gériatrie p.31
- ▶ Développement des compétences des ASH
dans la prise en soin des personnes âgées
(Formation hybride) p.32
- ▶ Du raisonnement clinique
à la transmission ciblée p.33
- ▶ L'annonce de la bonne
ou de la mauvaise nouvelle p.34
- ▶ La prévention des escarres p.35
- ▶ Mieux soigner par l'écoute des émotions p.36
- ▶ Parcours d'accompagnement au projet
professionnel AS p.37
- ▶ Parcours d'accompagnement au projet
professionnel IDE p.38
- ▶ Plaies et cicatrisation p.39
- ▶ Professionnel de proximité : comment
accompagner l'étudiant ou l'élève en stage
dans l'acquisition des compétences ? p.40
- ▶ Rédaction du certificat de décès par l'IDE
(Formation hybride) p.41
- ▶ Soins aux patients porteurs
d'un Cathéter à Chambre Implantable p.42
- ▶ Soins aux patients porteurs
d'un dispositif Picc Line p.43
- ▶ Soins aux patients porteur de pompe PCA p.44
- ▶ Soins aux patients trachéotomisés p.45
- ▶ Tutorat par les professionnels de santé
dans le parcours de stage p.46

4 ACCOMPAGNEMENT

- ▶ Bilan de compétences p.47

**TOUTES NOS FORMATIONS SONT
RÉALISÉES EN PRÉSENTIEL**
(sauf mention particulière)
**TOUS LES TARIFS DE NOS FORMATIONS
SONT EN TTC**

AFGSU 1 :

Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence Niveau 1 (Conforme à l'arrêté du 1^{er} juillet 2019)



PUBLIC CONCERNÉ : Personnels, non professionnels de santé, exerçant au sein d'un établissement de santé, d'une structure médicosociale ou auprès d'un professionnel de santé dans un cabinet médical, une maison de santé ou un centre de santé



OBJECTIFS

Identifier une urgence à caractère médical

Prendre en charge, seul ou en équipe, une urgence vitale ou potentielle en utilisant des techniques non invasives

Participer à la réponse aux urgences collectives et aux situations sanitaires exceptionnelles

CONTENU

Urgences vitales :

- Identifier un danger immédiat et mettre en œuvre une protection adaptée
- Alerter le 15 ou les numéros internes dédiés aux urgences vitales. Connaître les numéros d'urgences 112, 114, 17, 18
- Identifier et prendre en charge :
 - Une inconscience
 - Une obstruction des voies aériennes
 - Une hémorragie externe
 - Un arrêt cardiaque
 - Transmettre un bilan synthétique à l'équipe médicale venant en renfort

Urgences potentielles :

- Malaise
- Traumatismes
- Relevage – Brancardage

Risques collectifs :

- Le concept de Situation sanitaire exceptionnelle (SSE)
- S'intégrer dans les plans de gestions SSE
- Être sensibilisé(e) à l'afflux massif de victimes et aux techniques de « Damage control »
- Identifier un danger dans l'environnement et appliquer les consignes de protection adaptée (alerte à la population, plans sanitaires, plans de secours...)
- Risques NRBC-E

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation par test des connaissances pré et post formation
- Evaluation formative par des activités réflexives tout au long de la formation, fiche de suivi
- Evaluation de l'action de formation par les stagiaires et formateurs

Pré-requis :

Aucun

Méthodes et outils :

- ✓ Apport en pédagogie active permettant la construction du savoir théorique et pratique des apprenants
- ✓ Études de cas
- ✓ Analyses de situations professionnelles
- ✓ Ateliers et mises en situations simulées

Intervenants :

- Équipe pédagogique du CESU 41: médecins, infirmiers, ambulanciers SMUR



CALENDRIER

10-11/02 ; 7-8/04 ; 20-21/04 ;
2-3/09 ; 3-4/11 ; 3-4/12/2026

Date limite d'inscription :

1 mois avant la date de formation



14 h
(2 jours)



TARIF INDIVIDUEL :
240 €

TARIF GROUPE :
nous consulter

12 personnes maximum

AFGSU 2 :

Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence Niveau 2 (Conforme à l'arrêté du 1^{er} juillet 2019)



PUBLIC CONCERNÉ : Professionnels de santé inscrits dans la quatrième partie du code de la santé publique. Exemples : médecins, infirmiers, kinésithérapeutes, manipulateurs en radiologie, aides-soignants, titulaire du DE d'AMP, assistant de régulation médicale



OBJECTIFS

Identifier une urgence à caractère médical

Prendre en charge, seul ou en équipe, une urgence vitale ou potentielle en utilisant des techniques non invasives

Participer à la réponse aux urgences collectives et aux situations sanitaires exceptionnelles

Pré-requis :

Aucun

Méthodes et outils :

- ✓ Apport en pédagogie active permettant la construction du savoir théorique et pratique des apprenants
- ✓ Études de cas
- ✓ Analyses de situations professionnelles
- ✓ Ateliers et mises en situations simulées

Intervenants :

- Équipe pédagogique du CESU 41 : médecins, infirmiers, ambulanciers SMUR



CALENDRIER

28-29-30/01 ; 16-17-18/03 ;
8-9-10/06 ; 1-2-3/07 ; 6-7-8/07 ;
26-27-28/08 ; 21-22-23/09 ; 16-17-18/11/2026

! Date limite d'inscription :
1 mois avant la date de formation

CONTENU

Urgences vitales :

- Identifier et réaliser les soins d'urgence nécessaires face à :
 - Une inconscience
 - Une obstruction des voies aériennes
 - Une hémorragie externe
 - Un arrêt cardiaque
- Appliquer les procédures de matériovigilance

Urgences potentielles :

- Malaise
- Accouchement inopiné
- Traumatismes osseux et cutanés
- Relevage – Brancardage

Urgences collectives :

- Le concept de Situation sanitaire exceptionnelle (SSE), son organisation et son articulation avec les différents acteurs
- S'intégrer dans les plans de gestions SSE
- Être sensibilisé(e) à l'afflux massif de victimes et aux techniques de « Damage control »
- Identifier un danger dans l'environnement et appliquer les consignes de protection adaptée (alerte à la population, plans sanitaires, plans de secours...)
- Risques NRBC-E

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto évaluation par test des connaissances pré et post formation
- Evaluation formative par des activités réflexives tout au long de la formation, fiche de suivi
- Evaluation de l'action de formation par les stagiaires et formateurs

21 h
(3 jours)



TARIF INDIVIDUEL :
400 €

TARIF GROUPE :
nous consulter

12 personnes maximum

AFGSU en situation exceptionnelle : décontamination hospitalière approfondie - Annexe 8



PUBLIC CONCERNÉ : Professionnels de santé et personnels des établissements de santé, participants à la mise en œuvre d'une unité de décontamination approfondie hospitalière



OBJECTIFS

Être capable de participer à la mise en œuvre d'une unité de décontamination hospitalière et prendre en charge en tenue de protection la décontamination de plusieurs victimes porteuses d'une contamination NRC

CONTENU

Conformément à l'arrêté du 1er juillet 2019 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence.

- Connaître les principes et les indications de la décontamination approfondie, les moyens nécessaires à sa réalisation, les fonctions et tâches des personnels soignants et logistiques
- Savoir mettre en œuvre une unité de décontamination hospitalière fixe pour assurer la décontamination approfondie de personnes contaminées: activation, moyens de communication, supervision, etc
- Savoir intervenir en cas de malaise d'un personnel pendant la décontamination
- Organiser la rotation des personnels et la décontamination des personnels et assurer leur traçabilité
- Connaître les modalités d'élimination ou/et de décontamination des objets ou déchets potentiellement contaminés

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation par test des connaissances pré et post formation
- Évaluation formative par des activités réflexives tout au long de la formation
- Fiche de suivi
- Évaluation de la formation par les stagiaires et formateurs

Pré-requis :

Module décontamination hospitalière d'urgence et moyens de protection individuels et collectifs Nucléaire, Radiologique et Chimique

Méthodes et outils :

- ✓ Apport théorique et pratique adaptés
- ✓ Mise en situation en tenue de protection

Intervenants :

- Équipe pédagogique du CESU 41
- Formateurs SSE : médecins infirmiers, ambulanciers SMUR, ARM



CALENDRIER

20/05/2026 ; 8/10/2026

Date limite d'inscription :
1 mois avant la date de formation

7 h
(1 jour)



TARIF INDIVIDUEL :
180 €

TARIF GROUPE :
nous consulter

12 personnes maximum

AFGSU en situation exceptionnelle : stratégie médicale de damage control - Annexe 5



PUBLIC CONCERNÉ : Professionnels de santé et personnels des établissements de santé, chargés d'assurer la prise en charge d'un afflux de patients blessés en établissement de santé
 Professionnels de santé en exercice libéral
 Professionnels de santé et personnels des SAMU, des SMUR et concourant à l'Aide Médicale Urgente



OBJECTIFS

Permettre aux professionnels de santé de disposer des connaissances médicales et organisationnelles afin de faire face à un afflux de blessé(e)s par armes de guerre

Connaître les actions à mener en pré hospitalier et en hospitalier dans la gestion d'un afflux de blessés par arme de guerre.

Pré-requis :

AFGSU ou urgences collectives et SSE

Méthodes et outils :

- ✓ Apport théorique et pratique adaptés.
- ✓ Mise en situation en tenue de protection.
- ✓ Jeux de plateaux

Intervenants :

- Équipe pédagogique du CESU 41
- Formateurs SSE (IDE, médecins, ambulanciers)



CALENDRIER

9/03/2026 ; 17/09/2026

Date limite d'inscription :
 1 mois avant la date de formation

CONTENU

Conformément à l'arrêté du 1^{er} juillet 2019 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence.

- Comprendre les principes et la prise en charge dans le cadre du DAMAGE CONTROL en pré-hospitalier, en réanimation et au bloc opératoire
- Comprendre le rôle des forces de l'ordre lors de la sécurisation des interventions
- Connaître les principes des Plans ORSEC NOVI— ORSAN — AMAVI
- Comprendre les principes de l'identité-vigilance en contexte d'afflux massif de victimes

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation par test des connaissances pré et post formation
- Évaluation formative par des activités réflexives tout au long de la formation
- Fiche de suivi
- Évaluation de la formation par les stagiaires et formateurs

7 h
(1 jour)



TARIF INDIVIDUEL :
 180 €

TARIF GROUPE :
 nous consulter

12 personnes maximum

AFGSU en situation sanitaire exceptionnelle : prise en charge d'un afflux massif de victimes non contaminées en établissement de santé - Annexe 4



PUBLIC CONCERNÉ : Professionnels de santé et personnels des établissements de santé
Professionnels souhaitant suivre la formation de référent SSE ou de Directeur Médical de Crise



OBJECTIFS

Être capable de s'intégrer dans un dispositif concourant à la prise en charge d'un accueil de victimes non contaminées en établissement de santé

CONTENU

- Connaître les principes et l'organisation de la prise en charge d'un afflux de blessés en établissements de santé : principes de triage et parcours de soins des patients
- Comprendre le rôle du directeur médical de crise et des différents professionnels de santé et personnels intervenants
- Connaître l'organisation techniques, participant à l'accueil des patients: urgences, bloc opératoire, réanimation...
- Maîtriser les techniques de prise en charge des blessés notamment les spécificités pédiatriques
- Savoir assurer la traçabilité des patients (SINUS/SIVIC/SIORSAN) et connaître les principes d'identitovigilance
- Identifier les troubles psychiques post-traumatiques chez les blessés et parmi le personnel impliqué
- Connaître les principes d'information des proches des victimes et de l'annonce des décès

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation par test des connaissances pré et post formation
- Évaluation formative par des activités réflexives tout au long de la formation
- Fiche de suivi
- Évaluation de la formation par les stagiaires et formateurs

Pré-requis :

AFGSU ou module urgences collectives

Méthodes et outils :

- ✓ Apport théorique et pratique adaptés.
- ✓ Mise en situation en tenue de protection.
- ✓ Jeux de plateaux

Intervenants :

- Équipe pédagogique du CESU 41
- Formateurs SSE : médecins infirmiers, ambulanciers SMUR, ARM



CALENDRIER

16/01 ; 20/02 ; 13/03 ; 22/05 ;
25/09 ; 6/11/2026

Date limite d'inscription :
1 mois avant la date de formation



3 h 30



TARIF INDIVIDUEL :
90 €

TARIF GROUPE :
990 €

12 personnes maximum

AFGSU en situation sanitaire exceptionnelle :

décontamination hospitalière d'urgence et moyens de protection individuels et collectifs nucléaire, radiologique, chimique - Annexe 7



PUBLIC CONCERNÉ : Professionnels de santé et personnels des établissements de santé, chargés d'accueillir et/ou de prendre en charge des victimes potentiellement contaminées



OBJECTIFS

Être capable de prendre en charge en tenue de protection une ou plusieurs victimes porteuses d'une contamination NRC

CONTENU

Conformément à l'annexe 7 à l'arrêté du 1^{er} juillet 2019 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence

- Assurer l'accueil et la prise en charge de victimes potentiellement contaminées pour lesquelles il est nécessaire de revêtir un équipement de protection individuelle
- Caractériser les risques d'intoxication liés aux contaminations NRC pour les victimes et les personnels
- Apprendre à mettre en oeuvre les procédures de décontamination d'urgence
- Identifier et maîtriser l'utilisation des équipement individuels et collectifs en fonction des différents risques et des capacités de décontaminations de l'établissement de santé
- Comprendre les règles pour éviter les transferts de contamination NRC (zonage, marche en avant, traçabilité, etc.) tout en délivrant les soins médicaux appropriés
- Connaître les contraintes logistiques et physiologiques liées au port des différents types de tenues de protection ou tenues NRBC-E adaptées aux risques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation par test des connaissances pré et post formation
- Évaluation formative par des activités réflexives tout au long de la formation
- Fiche de suivi
- Évaluation de la formation par les stagiaires et formateurs

Pré-requis :

AFGSU 1 ou 2

Méthodes et outils :

- ✓ Apport théorique et pratique adaptés.
- ✓ Mise en situation en tenue de protection

Intervenants :

- Équipe pédagogique du CESU 41
- Formateurs SSE : médecins infirmiers, ambulanciers SMUR, ARM



CALENDRIER

19/05/2026 ; 7/10/2026

Date limite d'inscription :
1 mois avant la date de formation

7 h
(1 jour)



TARIF INDIVIDUEL :
180 €

TARIF GROUPE :
nous consulter

12 personnes maximum

Infirmier Organisateur de l'Accueil (I.O.A.)



PUBLIC CONCERNÉ : IDE des services d'urgences



OBJECTIFS

Assurer l'accueil des patients arrivant dans un service d'urgence en identifiant l'urgence clinique

Définir le niveau de priorité de prise en charge

Apporter les soins urgents nécessaires à la survie du patient

CONTENU

- Historique des urgences et du métier d'I.O.A
- Rôle et missions selon le référentiel SFMU
- Signes cliniques Recueil de données Critères de gravité
- Travail sur les échelles de tri
- Apports du cadre juridique
- Base de la communication verbale et non verbale
- Gestion du stress et de l'agressivité à l'accueil
- Mise en pratique et simulation de prise en charge avec mannequin haute-fidélité

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation des connaissances pré et post formation
- Évaluation formative par des activités réflexives tout au long de la formation
- Évaluation de la formation par les stagiaires et formateurs en fin de formation

Pré-requis :

Exercice professionnel en service d'urgence d'au moins 6 mois

Méthodes et outils :

- ✓ Analyse du vécu des stagiaires
- ✓ Apport en pédagogie active permettant la construction du savoir théorique et pratique des apprenants
- ✓ Études de cas
- ✓ Analyses de situations professionnelles
- ✓ Ateliers et mises en situations simulées

Intervenants :

- Équipe pédagogique du CESU 41 : médecins, infirmiers, ambulanciers SMUR



CALENDRIER

Nous consulter

Date limite d'inscription :
1 mois avant la date de formation



28 h
(4 jours)



TARIF INDIVIDUEL :
690 €

TARIF GROUPE :
nous consulter

12 personnes maximum

L'abord vasculaire intra-osseux



PUBLIC CONCERNÉ : Professionnels de santé (médecins, IADE, IDE) pouvant être amenés dans le cadre de leur activité à poser un accès vasculaire intra-osseux



OBJECTIFS

La formation a pour objectif l'acquisition des connaissances permettant de réaliser une pose de voie d'abord vasculaire en intra-osseux dans le respect des recommandations scientifiques

Références :

Recommandations
ERC 2021, SFAR

Pré-requis :

Aucun

Méthodes et outils :

- ✓ Apport en pédagogie active permettant la construction du savoir théorique et pratique des apprenants
- ✓ Ateliers

Intervenants :

- Équipe pédagogique du CESU 41
- Infirmiers formateurs en abord vasculaire intraosseux



CALENDRIER

Nous consulter

Date limite d'inscription :
1 mois avant la date de formation

CONTENU

- Apport théorique sur les indications, contre-indications et la surveillance
- Apprentissage pratique des techniques de pose

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation par test des connaissances pré et post formation
- Évaluation formative par des activités réflexives tout au long de la formation
- Évaluation de l'action de formation par les stagiaires et formateurs



2 h



TARIF INDIVIDUEL :
60 €

TARIF GROUPE :
nous consulter

12 personnes maximum

Les urgences collectives et situations sanitaires exceptionnelles



PUBLIC CONCERNÉ : Professionnels de santé et personnels des établissements de santé, ayant suivi l'AFGSU 1 ou 2 avant juillet 2019. Personnels souhaitant maintenir ses connaissances en situations sanitaires exceptionnelles



OBJECTIFS

Comprendre l'organisation nationale de la prise en charge des patients dans un contexte de situation sanitaire exceptionnelle

Connaitre sa place dans les dispositifs de secours et dans l'organisation sanitaire.

CONTENU

- Le concept de situations sanitaires exceptionnelles
- Les consignes de protection et de sécurité adaptées notamment en cas d'alerte des populations ou lors d'un événement exceptionnel au sein de l'établissement
- L'organisation de la réponse du système de santé (dispositif ORSAN) et son articulation avec le dispositif de réponse de la sécurité civile (dispositif ORSEC)
- S'intégrer dans les plans de gestion des situations sanitaires exceptionnelles des établissements de santé ou médico-sociaux, en fonction de la profession exercée et du lieu d'exercice

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation par test des connaissances pré et post formation
- Évaluation formative par des activités réflexives tout au long de la formation
- Fiche de suivi
- Évaluation de la formation par les stagiaires et formateurs en fin de stage

Pré-requis :

Aucun

Méthodes et outils :

- ✓ Apport théorique et pratique adaptés
- ✓ Mise en situation en tenue de protection

Intervenants :

- Équipe pédagogique du CESU 41
- Formateurs SSE : médecins infirmiers, ambulanciers SMUR, ARM



CALENDRIER

16/01 ; 20/02 ; 13/03 ; 22/05 ; 25/09 ; 6/11/2026

Date limite d'inscription :
1 mois avant la date de formation



3 h 30



TARIF INDIVIDUEL :
90 €

TARIF GROUPE :
990 €

12 personnes maximum

L'urgence vitale en service de soins :

emploi du chariot d'urgence et du défibrillateur



PUBLIC CONCERNÉ : Professionnels de santé et personnels des établissements de santé ou des établissements médico-sociaux pouvant être amenés à prendre en charge une personne dans un contexte d'urgence



OBJECTIFS

- Informers les personnels sur le contenu du chariot d'urgence ainsi que sur l'usage du DSA
- Remobiliser les connaissances des personnels formés sur la prise en charge de l'arrêt cardiaque
- Engendrer une évaluation des pratiques des soignants ainsi qu'une réflexion sur l'amélioration des actions dans la prise en charge des détresses
- Vérification et conformité du matériel d'urgence

Pré-requis :

Aucun

Méthodes et outils :

- ✓ Apport en pédagogie active permettant la construction du savoir théorique et pratique des apprenants
- ✓ Études de cas
- ✓ Analyses de situations professionnelles
- ✓ Ateliers et mises en situations simulées

Intervenants :

- Équipe pédagogique du CESU 41 : médecins, infirmiers, ambulanciers SMUR, ARM



CALENDRIER

Nous consulter

Date limite d'inscription :
1 mois avant la date de formation

CONTENU

- Le chariot d'urgence : les grands principes
- Le contenu et les indications
- La prise en charge de l'arrêt cardiaque : recommandations et mise en pratique
- Atelier pratique vérification et maintenance du matériel d'urgence
- Mise en situation simulée d'une prise en charge d'un patient en urgence vitale

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation par test des connaissances pré et post formation
- Évaluation formative par des activités réflexives tout au long de la formation
- Fiche de suivi
- Évaluation de l'action de formation par les stagiaires et formateurs

7 h
(1 jour)



TARIF INDIVIDUEL :
230 €

TARIF GROUPE :
nous consulter

12 personnes maximum

Soins d'urgence

en établissements médico-sociaux



PUBLIC CONCERNÉ : Tout personnel exerçant dans un établissement médico-social.



OBJECTIFS

Identifier une situation d'urgence.

Prendre en charge, seul ou en équipe, une urgence en utilisant des techniques non invasives.

Transmettre les informations nécessaires à la prise en charge d'une urgence médicale.

CONTENU

- Identifier un danger et assurer une protection
- Le bilan et le matériel d'urgence
- Connaître les numéros d'urgence et les éléments nécessaires à une prise en charge médicale
- Prise en charge d'un malaise
- L'inconscient qui respire
- L'inconscient qui ne respire pas
- L'obstruction des voies aériennes
- Les hémorragies
- Les traumatismes osseux

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation par test des connaissances pré et post formation.
- Évaluation formative par des activités réflexives tout au long de la formation
- Fiche de suivi
- Évaluation de l'action de formation par les stagiaires et formateurs

Pré-requis :

Aucun

Méthodes et outils :

- ✓ Apport en pédagogie active permettant la construction du savoir théorique et pratique des apprenants, études de cas, analyses de situations professionnelles, ateliers et mises en situations simulées.

Intervenants :

- Équipes pédagogique du CESU 41/ médecins, infirmiers, ambulanciers SMUR, ARM



CALENDRIER

22/01 ; 24/03 ; 27/05 ; 04/09 ; 07/12/2026

! D'autres dates disponibles :
nous consulter



7 h
(1 jour)



TARIF INDIVIDUEL :
125 €

TARIF GROUPE :
1350 €

12 personnes maximum

Recyclage AFGSU 1 :

attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence Niveau 1 (tous les 4 ans)



PUBLIC CONCERNÉ : Tout personnel, administratif ou non, voué à travailler (ou exerçant) au sein d'un établissement de santé ou d'une structure médico-sociale



OBJECTIFS

Actualiser ses connaissances portant sur les gestes et soins d'urgence, en lien avec l'actualité sanitaire et scientifique

Pré-requis :

Avoir suivi la formation AFGSU 1 dans les 4 dernières années

Méthodes et outils :

- ✓ Apport en pédagogie active permettant la construction du savoir théorique et pratique des apprenants
- ✓ Etudes de cas
- ✓ Analyses de situations professionnelles et du vécu des stagiaires
- ✓ Ateliers et mises en situations simulées

Intervenants :

- Équipe pédagogique du CESU 41 : médecins, infirmiers, ambulanciers SMUR



CALENDRIER

23/01 ; 12/03 ; 2/06/2026

D'autres dates disponibles :
nous consulter

CONTENU

Conforme à l'arrêté du 1^{er} juillet 2019 modifiant l'arrêté du 30 décembre 2014.

En se basant sur le vécu des stagiaires :

- Réactualisation des connaissances sur les prises en charges :
 - Des détresses vitales
 - Des urgences potentielles
 - Des urgences collectives et situations sanitaires exceptionnelles

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation par test des connaissances pré et post formation
- Évaluation formative par des activités réflexives tout au long de la formation
- Fiche de suivi.
- Évaluation de l'action de formation par les stagiaires et formateurs

7 h
(1 jour)



TARIF INDIVIDUEL :
145 €

TARIF GROUPE :
nous consulter

12 personnes maximum

Recyclage AFGSU 2 :

attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence Niveau 2 (tous les 4 ans)



PUBLIC CONCERNÉ : Professionnels de santé inscrits dans la quatrième partie du code de la santé publique.
Exemples : médecins, infirmiers, kinésithérapeutes, manipulateurs en radiologie, aides-soignants, titulaire du DE d'AMP, Assistant de Régulation Médical...



OBJECTIFS

Actualiser ses connaissances portant sur les gestes et soins d'urgence, en lien avec l'actualité sanitaire et scientifique

CONTENU

En se basant sur le vécu des stagiaires :

- Réactualisation des connaissances sur les prises en charge en lien avec l'actualité scientifique et sanitaire (urgences vitales, potentielles et risques collectifs)
- Ateliers pratiques relatifs aux urgences vitales

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation par test des connaissances pré et post formation
- Evaluation formative par des activités réflexives tout au long de la formation
- Fiche de suivi.
- Evaluation de l'action de formation par les stagiaires et formateurs

Pré-requis :

Avoir suivi la formation AFGSU 2 dans les 4 dernières années

Méthodes et outils :

- ✓ Apport en pédagogie active permettant la construction du savoir théorique et pratique des apprenants
- ✓ Etudes de cas
- ✓ Analyses de situations professionnelles et du vécu des stagiaires
- ✓ Ateliers et mises en situations simulées

Intervenants :

- Équipe pédagogique du CESU 41 : médecins, infirmiers, ambulanciers SMUR



CALENDRIER

30/01 ; 3/04 ; 26/06 ; 29/06 ; 9/10 ; 18/12/2026

D'autres dates disponibles :
nous consulter

7 h
(1 jour)



TARIF INDIVIDUEL :
145 €

TARIF GROUPE :
nous consulter

12 personnes maximum

Gestion des situations de crise

autour de l'arrêt cardio-respiratoire par la simulation médicale



PUBLIC CONCERNÉ : Paramédicaux et médicaux des services de soins.



OBJECTIFS

Mobiliser les connaissances des personnels formés sur la prise en charge de l'arrêt cardiaque.

Engendrer une évaluation des pratiques des soignants ainsi qu'une réflexion sur l'amélioration des actions dans la prise en charge des détresses par la simulation.

Mener une réflexion sur la communication et la coordination de l'équipe face à l'urgence cardiaque.

Pré-requis :

Formation AFGSU conseillée

Méthodes et outils :

- ✓ Apport en pédagogie active permettant la construction du savoir théorique et pratique des apprenants
- ✓ Études de cas
- ✓ Analyses de situations professionnelles
- ✓ Simulation médicale haute technicité

Intervenants :

- Équipes pédagogique du CESU 41 : médecins et infirmiers formateurs en simulation médicale



CALENDRIER

Nous consulter

CONTENU

- Révision des techniques de prise en charge des urgences cardiaques.
- Connaître et savoir utiliser le matériel d'urgence.
- Identifier les situations de crises et de risques potentiels.
- Connaître les différentes techniques de communication en situation de crise.
- Simulation médicale d'une prise en charge d'un patient en urgence cardiaque.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation par test des connaissances pré et post formation
- Évaluation formative par des activités réflexives tout au long de la formation
- Évaluation de l'action de formation par les stagiaires et formateurs

7 h
(1 jour)



TARIF INDIVIDUEL :
230 €

TARIF GROUPE :
nous consulter

12 personnes maximum

Initiation à l'hypnose



PUBLIC CONCERNÉ : Tous les professionnels

CONTEXTE

L'hypnose est une technique qui peut être utilisée dans divers domaines, y compris la médecine et les soins de santé. Les soignants peuvent bénéficier de l'apprentissage de l'hypnose pour améliorer leur pratique clinique et offrir des options de traitement alternatives aux patients.



OBJECTIFS

Acquérir les bases de l'hypnose pour modifier progressivement l'état de conscience

Apprendre les bases de la communication hypnotique pour entrer en relation avec et vers l'autre dans le cadre d'une relation d'accompagnement

Savoir pratiquer un protocole hypnotique

CONTENU

- Les fondamentaux de l'hypnose
- Les techniques de communication : communication hypnotique, observation, écoute
- Principales inductions hypnotiques
- La douleur, anxiété, traumatisme, confiance en soi
- Tests et phénomènes hypnotiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Quiz de connaissances en début et fin de formation
- Questionnaire de satisfaction de fin de formation

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation

Pré-requis :

Aucun

Méthodes et outils :

- ✓ Démonstrative – expositive – expérimentale – interrogative – active

Intervenant :

Praticien en hypnose ericksonienne



CALENDRIER

Session 1 : 12-13/01/2026

Session 2 : 23-24/03/2026

Session 3 : 21-22/04/2026

Session 4 : 01-02/06/2026

Session 5 : 29-30/09/2026

Session 6 : 30/11-01/12/2026

Sur demande en intra-établissement



14 h
(2 jours)



TARIF INDIVIDUEL :
450 €

TARIF GROUPE :
3 375 €

12 personnes maximum

Initiation à la méditation



PUBLIC CONCERNÉ : Tous les professionnels

CONTEXTE

La méditation est une pratique qui peut aider à mieux se connaître, prendre du recul sur des situations vécues, se recentrer, calmer, se concentrer sur le moment présent.

Cette pratique peut être bénéfique pour les soignants, car elle peut les aider à gérer le stress, à améliorer leur bien-être mental et physique.



OBJECTIFS

Permettre aux soignants de s'approprier les notions relatives à la méditation

Pratiquer la méditation régulièrement

Se concentrer sur le moment présent

Développer une meilleure connaissance de soi-même

CONTENU

La présence au corps

- Les bienfaits de la méditation.
- Le corps est notre meilleur allié, un guide pour mieux respecter ses besoins et ses limites.

Méditer au quotidien

- La vie est mouvement.
- Être présent et favoriser le mouvement de la vie.

Les émotions

- Chacun.e est amené.e à voir ses émotions
- Méditer sur les émotions comme réservoirs d'énergie.

La bienveillance vers soi-même

- Apprendre à être sa son meilleur.e amie.e.
- S'offrir le meilleur pour soi.

L'harmonie collective

- Travailler en équipe.
- Méditer et revenir à soi.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Quiz de connaissances en début et fin de formation
- Questionnaire de satisfaction de fin de formation

Pré-requis :

Aucun

Méthodes et outils :

- ✓ Observation, analyse et échanges de pratiques des participants

Intervenant :

- Formateur Méditation



CALENDRIER

Session 1 : 26/01 ; 30/01 ; 09/02 et 13/02/2026

Date limite d'inscription : 26/11/2026

Session 2 : 09/03 ; 13/03 ; 23/03 et 27/03/2026

Date limite d'inscription : 09/01/2026

Session 3 : 01/06 ; 05/06 ; 15/06 et 19/06/2026

Date limite d'inscription : 01/04/2026

Session 4 : 21/09 ; 25/09 ; 05/10 et 09/10/2026

Date limite d'inscription : 21/07/2026

Sur demande en intra-établissement

28 h
(4 jours)



TARIF INDIVIDUEL :
750 €

TARIF GROUPE :
5 625 €

12 personnes maximum

La crise suicidaire : prévenir et prendre en charge



PUBLIC CONCERNÉ : Tout professionnel des secteurs sanitaire, éducatif et social confronté à des personnes suicidaires

CONTEXTE

10 000 personnes meurent par suicide en France chaque année. Qui sont-elles ? Quelles indications nous donnent-elles ? Quelles situations les ont conduites à la crise suicidaire ? Pour répondre à ces questions, la formation s'appuie sur des études épidémiologiques, sociologiques, psychopathologiques. Elle vous propose également d'approfondir les entretiens avec des personnes en crise, de connaître la grille d'évaluation du risque suicidaire, de réfléchir sur la place des professionnels dans l'institution et dans le travail avec la personne suicidaire et ses proches.



OBJECTIFS

Savoir accompagner une personne dans les différentes phases d'une crise suicidaire, en prévention au passage à l'acte ou dans le processus de soin

S'approprier les connaissances juridiques et éthiques

Repérer la crise suicidaire chez une personne en souffrance psychologique

Apprendre les éléments essentiels d'une évaluation de la crise suicidaire (Évaluer le potentiel suicidaire, Risque – Urgence – Dangersité)

CONTENU

- La compréhension du processus suicidaire
- Éléments descriptifs (suicide, suicidé, suicidant, suicidaire...)
- Mythes et réalités autour du suicide
- Un problème de société et de santé publique
- Données épidémiologiques (suicides, tentatives de suicide, pensées suicidaires)
- Autopsies psychologiques : Un modèle pour s'entendre, pour agir, et évaluer
- Caractéristiques dans différentes situations et âges de la vie (enfance, adolescence, adulte, personnes âgées)
- Etat de crise suicidaire
- Une triple évaluation : Risque – Urgence – Dangersité

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Quiz de connaissances en début et fin de formation
- Questionnaire de satisfaction de fin de formation

Pré-requis :

Aucun

Méthodes et outils :

- ✓ Démonstrative – expositive – expérimentielle – interrogative – active

Intervenant :

- Formateur Santé Mentale



CALENDRIER

20-21/01/2026

Date limite d'inscription : **20/11/2025**

03-04/03/2026

Date limite d'inscription : **03/01/2026**

28-29/04/2026

Date limite d'inscription : **28/02/2026**

29-30/09/2026

Date limite d'inscription : **29/06/2026**

24-25/11/2026

Date limite d'inscription : **24/09/2026**

Sur demande en intra-établissement



14 h
(2 jours)



TARIF INDIVIDUEL :
600 €

TARIF GROUPE :
4 500 €

12 personnes maximum

Premiers secours en santé mentale (PSSM)



PUBLIC CONCERNÉ : Tout professionnel

CONTEXTE

Les Premiers Secours en Santé Mentale constituent l'aide qui est apportée à une personne qui subit le début d'un trouble de santé mentale, une détérioration d'un trouble de santé mentale, ou qui est dans une phase de crise de santé mentale. Les premiers secours sont donnés jusqu'à ce qu'une aide professionnelle puisse être apportée, ou jusqu'à ce que la crise soit résolue. Ils sont l'équivalent en santé mentale, des gestes de premier secours qui eux, apportent une aide physique à la personne en difficulté.



OBJECTIFS

- Acquérir des connaissances de base concernant les troubles de santé mentale
- Mieux appréhender les différents types de crises en santé mentale
- Développer des compétences relationnelles : écouter sans jugement, rassurer et donner de l'information
- Mieux faire face aux comportements agressifs

CONTENU

- Présentation des troubles psychiques : facteurs de risque, statistiques et conséquences / Interventions / Rétablissement / Premiers Secours en Santé Mentale : pourquoi PSSM ? / Le plan d'action PSSM
- Dépression : signes et symptômes / Interventions
- Premiers Secours pour les pensées et les intentions suicidaires - Premiers Secours pour la dépression
- Le plan d'action PSSM pour les troubles anxieux : Premiers Secours pour l'attaque de panique - Premiers Secours après un événement traumatique
- Le plan d'action PSSM pour les troubles psychotiques : Premiers Secours pour la crise psychotique sévère - Premiers Secours pour les troubles psychotiques
- Le plan d'action PSSM pour le trouble lié à l'utilisation de substances : Premiers Secours pour l'intoxication à la substance
- Premiers Secours pour les conduites agressives - Premiers Secours pour les urgences médicales - Premiers Secours pour le trouble lié à l'utilisation de substance

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Quiz de connaissances en début et fin de formation
- Questionnaire de satisfaction de fin de formation

Pré-requis :

Aucun

Méthodes et outils :

- ✓ Démonstrative – expositive – expérimentale – interrogative – active

Intervenant :

- Formateur accrédité PSSM



CALENDRIER

02-03/02/2026

Date limite d'inscription : **02/12/2025**

09-10/03/2026

Date limite d'inscription : **09/01/2026**

01-02/04/2026

Date limite d'inscription : **01/02/2026**

18-19/05/2026

Date limite d'inscription : **18/03/2026**

08-09/06/2026

Date limite d'inscription : **08/04/2026**

21-22/09/2026

Date limite d'inscription : **21/06/2026**

12-13/10/2026

Date limite d'inscription : **12/09/2026**

16-17/11/2026

Date limite d'inscription : **16/09/2026**

03-04/12/06/2026

Date limite d'inscription : **03/10/2026**

Sur demande en intra-établissement

14 h
(2 jours)

TARIF INDIVIDUEL :
280 €

TARIF GROUPE :
2 300 €

16 personnes maximum

Se mettre à la place de la personne âgée pour une prise en soin bientraitante



PUBLIC CONCERNÉ : Professionnel médical, paramédical, éducatif ou administratif

CONTEXTE

Prendre en soins des personnes âgées nécessite de mieux les comprendre et s'adapter à eux. En revêtant le simulateur, les soignants vivent ses manifestations et s'interrogent alors sur leurs pratiques. Développer une pratique réflexive, c'est adopter une posture adaptée, de manière régulière et intentionnelle, dans le but de prendre conscience de sa manière d'agir, et de se remettre en question dans les situations professionnelles. La promotion de la bientraitance et son corolaire, la prévention de la maltraitance, sont des enjeux éthiques majeurs pour le système de santé aujourd'hui. La promotion de la bientraitance a depuis été intégrée dans le manuel de la certification V2023.



OBJECTIFS

Réaliser une prise en soin adaptée, individualisée à la personne en appréhendant les effets du vieillissement et repérant ses difficultés et capacités restantes de la personne âgée

S'impliquer dans une démarche de bientraitance

Repérer les situations à risque de maltraitance et évaluer ses pratiques professionnelles

Améliorer les pratiques professionnelles, dans un souci éthique et de bientraitance

CONTENU

- Vieillesse physiologique, psychologique, retentissement, impact de la perte d'autonomie de la dépendance chez la personne âgée
- Notion sur la bientraitance, la maltraitance, la charte de bientraitance, la démarche de bientraitance, l'éthique

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Pré et post test de connaissances

Pré-requis :

Exercer auprès de public âgé

Méthodes et outils :

- ✓ Apport de connaissances
- ✓ Simulateur de vieillissement
- ✓ Simulation, débriefing selon la technique du "good judgment"
- ✓ Analyse de situations professionnelles et réflexions éthiques

Intervenants :

- Cadres formateurs ou IDE ayant un DU en gérontologie



CALENDRIER

12/06/2026

Date limite d'inscription :

16/05/2026

02/10/2026

Date limite d'inscription :

12/09/2026

30/11/2026

Date limite d'inscription :

14/11/2026

Sur demande en intra-établissement



7 h
(1 jour)



TARIF INDIVIDUEL :
200 €

TARIF GROUPE :
1 500 €

12 personnes maximum

Actualisation des compétences AS



PUBLIC CONCERNÉ : AS

CONTEXTE

Cette formation vise à permettre aux aides-soignants diplômés avant 2022 d'acquies certains nouveaux gestes techniques. Les nouveaux référentiels de compétences et de formation introduisent un certain nombre d'actes de surveillance et de soins supplémentaires que l'aide-soignant peut désormais réaliser.

L'arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant précise les actes réalisables par l'aide-soignante dans le module 3 : Evaluation de l'état clinique d'une personne.

- Mesure quantitative et qualitative des paramètres permettant d'apprécier l'état de santé (mesure de la température, recueil de la saturation en oxygène, **recueil de glycémie par captation capillaire ou lecture instantanée**) et dans le module 4 : mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne.
- Réalisation des soins liés aux dispositifs médicaux ou d'appareillage : **surveillance d'une personne sous moniteur, lavage oculaire, pose de suppositoire**)



OBJECTIFS

Mesurer et analyser les nouveaux paramètres vitaux permettant d'apprécier l'état de santé de la personne

Alerter en cas d'écart observé et tracer la donnée avec exactitude

Mettre en œuvre les nouveaux soins personnalisés en situation aiguë en collaboration avec l'infirmier et en lien avec l'équipe pluriprofessionnelle à partir de l'évaluation de la situation

Evaluer la qualité du soin réalisé, identifier les éléments à réajuster

Identifier les signes pouvant évoquer des fragilités potentielles ou des vulnérabilités dans les différents domaines de la vie quotidienne et transmettre les informations nécessaires dans le cadre d'une collaboration pluriprofessionnelle

Repérer les situations à risque, en particulier la maltraitance, pour la personne, pour les intervenants ou pour les proches aidants et alerter

Proposer des mesures de prévention dans le champ d'intervention et dans le cadre d'une collaboration pluriprofessionnelle et les évaluer

CONTENU

- **MODULE A** : Rechercher et analyser les informations permettant d'identifier l'état général de la personne, d'adapter ses activités en fonction de son âge et de son milieu de prise en soins.
- **MODULE B** : Mettre en œuvre les nouveaux soins autorisés en situation aiguë, évaluer et réajuster
- **MODULE C** : Identifier et analyser les différentes situations à risque lors de l'accompagnement de la personne et les actions de prévention adéquates

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Pré et post test de positionnement
- Evaluations sommatives et normatives : Etude de situations, et réalisation pratique (note supérieure ou égale à 10/20)
- Attestation d'acquisition des compétences ou attestation de suivi de la formation si les modules ne sont pas validés
- Evaluation de la satisfaction de la formation

Pré-requis :

Aides-soignants diplômés avant 2022

Méthodes et outils :

- ✓ Apports de connaissances théoriques et pratiques
- ✓ Travail de groupe
- ✓ Etude de situations & analyse
- ✓ Simulation

Intervenants :

- IDE formateur
- AS
- Cadre de Santé Formateur



CALENDRIER

06/03-08/04-05/05/2026

Date limite d'inscription :
22/01/2026

05/10- 23/11-08/12/2026

Date limite d'inscription :
21/08/2025

06/10-24/11-09/12/2026

Date limite d'inscription :
21/08/2025

Sur demande en intra-établissement



21 h
(3 jours)



TARIF INDIVIDUEL :
360 €

TARIF GROUPE :
3 500 €

12 personnes maximum

Approfondir la compréhension des troubles neurocognitifs pour un accompagnement adapté



PUBLIC CONCERNÉ : AS, ASH, ASG, IDE confrontés aux troubles neurocognitifs des personnes âgées

CONTEXTE

Selon la Fondation Alzheimer : Après 75 ans, 2 personnes sur 3 vivant en institution et 1 personne sur 6 vivant à domicile ont des troubles cognitifs. 57 % des résidents d'EHPAD et 70 % des résidents d'USLD sont atteints de troubles cognitifs modérés à sévères. Les soignants sont amenés à retrouver ces personnes en service d'hospitalisation dans des problèmes de santé aigüe. Prendre en soin ces personnes présentant des troubles neurocognitifs peut mettre en difficulté les équipes soignantes. Comment avoir une attitude adaptée à chaque personne ? Comment aborder l'agressivité de certaines personnes ? Quelle est la place de l'équipe pluridisciplinaire dans la prise en soin de certaines personnes ? Autant de questions que se posent les soignants.



OBJECTIFS

Reconnaître les troubles psycho-comportementaux chez une personne âgée

Identifier les attitudes à adopter et à éviter face à une personne âgée présentant des troubles neurocognitifs

Développer une communication et une relation adaptée avec les personnes présentant des troubles neurocognitifs

Mettre en œuvre en équipe pluridisciplinaire des projets adaptés aux besoins de ces personnes

Pré-requis :

Être en contact avec des personnes présentant des troubles neurocognitifs

Méthodes et outils :

- ✓ Apport de connaissances théoriques
- ✓ Travail de groupe
- ✓ Analyse de pratique
- ✓ Situation de simulation ou film
- ✓ Analyse de situation concrète

Intervenants :

- Cadre de Santé Formateur
- Assistante de Soins en Gériatrie

CONTENU

- Les troubles neurocognitifs
- Difficultés de prise en soin des soignants et ressentis
- Les comportements adaptés face aux troubles neurocognitifs
- La démarche éthique pour une prise en soin bienveillante
- Retour d'expérience de prise en soin des participants

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Quiz de connaissances en début et fin de formation
- Questionnaire de satisfaction de fin de formation



CALENDRIER

19/11 et 14/12/2026 | Date limite d'inscription : 05/10/2026



14 h
(2 jours)



TARIF INDIVIDUEL :
500 €

TARIF GROUPE :
3 750 €

Sur demande en intra-établissement

12 personnes maximum

Assistant de soins en gériologie



PUBLIC CONCERNÉ : Aides-soignants, aides médico-psychologiques (AMP)

CONTEXTE

Ce sont les difficultés rencontrées par le personnel paramédical, médical et par les familles face aux malades atteints de la maladie d'Alzheimer qui sont à l'origine en 2009 de la création de cette spécialisation professionnelle : "l'assistant de soin en gériologie a pour mission d'intervenir auprès de personnes âgées dont les capacités cognitives sont altérées. Il doit assurer un accompagnement individualisé, des soins quotidiens d'hygiène et de confort, il doit œuvrer pour le maintien du malade dans un environnement adapté grâce à une stimulation sociale et cognitive constante afin de préserver au mieux ses capacités".



OBJECTIFS

- Participer à l'évaluation du degré de dépendance des personnes âgées
- Contribuer à l'évaluation des besoins des personnes âgées présentant des déficiences sensorielles, physiques, psychiques ou des troubles du comportement
- Participer à la surveillance, à la prévention des complications et au soutien de ces personnes et de leurs aidants
- Contribuer à restaurer ou préserver l'autonomie des personnes âgées
- Participer à la mise en œuvre du lien social et lutter contre la solitude et l'ennui
- Engager une réflexion éthique sur les interactions avec les équipes et les entourages familiaux

CONTENU

- Compréhension et interprétation des principaux paramètres liés à l'état de santé de la personne
- Élaboration et mise en œuvre du projet de vie individualisé dans le respect de la personne
- Aide et soutien des personnes dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte de leurs besoins et de leur degré d'autonomie
- Mise en place d'activités de stimulation sociale et cognitive en lien notamment avec les psychomotriciens, ergothérapeutes ou psychologues
- Utilisation de techniques appropriées dans la réalisation des soins quotidiens

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Quiz de connaissances en début et fin de formation
- Questionnaire de satisfaction de fin de formation

VALIDATION DE LA FORMATION :

Attestation de suivi de formation délivrée par l'IFS de Blois. Réf. Législative : Arrêté du 23 juin 2010 relatif à la formation préparant à la fonction d'Assistant de Soins en Gériologie.

Pré-requis :

Avoir une expérience dans la prise en soins de patient atteint de la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées.

Méthodes et outils :

- ✓ Cours magistraux et travaux dirigés
- ✓ Analyse de la pratique
- ✓ Simulation
- ✓ Stage d'immersion
- ✓ Travaux intersession

Intervenants :

- Médecin
- Cadre de santé formateur
- Professionnels experts du secteur médico-social en santé et titulaires d'un D.U en gériologie



CALENDRIER

01-02-03/04 ; 11-12-13/05 ;
10-11-12/06 ; 21-22-23/09 ;
12-13-14/10 ; 16-17-18/11
et 10-11/12/2026

Date limite d'inscription :
16/02/2026

140 h
(20 jours)

TARIF INDIVIDUEL :
1 700 €

12 personnes maximum

Développement des compétences des ASH

dans la prise en soin des personnes âgées

(Formation hybride)



PUBLIC CONCERNÉ : ASH travaillant en EHPAD, USLD ou SAAD

CONTEXTE

Cette formation a pour but d'apporter des connaissances indispensables à l'exercice professionnel dans les services de soins accueillant des personnes âgées. Dans le souci de développer la qualité des prises en soins, il est primordial que tous les professionnels exerçant auprès de patients ou de résidents, puissent développer et consolider leurs compétences.



OBJECTIFS

Apporter des connaissances de base indispensables permettant aux ASH, sous la supervision d'un aide-soignant, de participer aux soins d'hygiène, de confort et de bien-être de la personne âgée en EHPAD, en SAAD et en USLD

Aider la personne âgée dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte de ses besoins et de son degré d'autonomie

Réaliser des soins d'hygiène et de confort quotidiens en utilisant des techniques appropriées

CONTENU

- Module 1 : Prendre soin de la personne âgées
- Module 2 : Répondre aux besoins de la personne âgée
- Module 3 : Protéger la personne âgée
- Module 4 : Aider à la réalisation des soins

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Pré et post test de connaissances
- Suivi de progression individuel tout au long de la formation
- Quiz de connaissances en début et fin de formation

TRAVAIL INTER-SESSION

- Travail entre deux périodes de cours permettant l'acquisition :
 - du vocabulaire professionnel
 - des contenus des modules
- Exercices déposés sur une plateforme numérique

Attestation de suivi de la totalité de la formation de 70 h pour le suivi des 4 modules et la réalisation de l'ensemble des activités intersessions.

Arrêté du 12 avril 2021 Art 11

Dispense de sélection : suivi des 70h de formation et expérience auprès des personnes âgées de minimum 6 mois (admission directe en IFAS dans la limite de la capacité d'accueil autorisée de l'Institut).

Pré-requis :

Exercer directement auprès des personnes âgées
Avoir un ordinateur, une connexion internet et une adresse mail

Méthodes et outils :

- ✓ Cours magistraux
- ✓ Travaux dirigés
- ✓ Analyse de situation
- ✓ Simulation : jeux de rôle, simulateur de vieillissement
- ✓ Travail en e-learning
- ✓ Quizz de connaissances en début et fin de formation

Intervenants :

Cadre de santé formateur titulaire d'un DU en gériatrie
Infirmière formatrice
Professionnels du terrain (cadre, AS, ASG, psychologue...)



CALENDRIER

09 et 10/04/2026 ; 18 et 19/05/2026 ; 15 et 16/06/2026 ; 17 et 18/09/2026 ; 15 et 16/10/2026

Date limite d'inscription : 23/02/2026



70 h
(dont 14h en distanciel)



TARIF INDIVIDUEL : 1 500 €

12 personnes maximum

Du raisonnement clinique à la transmission ciblée



PUBLIC CONCERNÉ : AS - IDE - ASH soins

CONTEXTE

- Article R.4311.1 du Code de la Santé Publique :
"L'exercice de la profession d'infirmier ou d'infirmière comporte l'analyse, l'organisation, la réalisation de soins infirmiers et leur évaluation, la contribution au recueil de données cliniques et épidémiologiques et la participation à des actions de prévention, de dépistage, de formation et d'éducation à la santé."
- Art R.4311-3 du CSP (29/08/2008) :
"L'infirmier est chargé de la conception, de l'utilisation et de la gestion du dossier de soins infirmier" - "L'infirmier identifie les besoins de la personne, pose un diagnostic infirmier, formule des objectifs de soins, met en œuvre les actions appropriées et les évalue."
- Code de déontologie des infirmières (Décret n°2016-1605) :
"L'infirmier établit pour chaque patient un dossier de soins infirmier contenant les éléments pertinents et actualisés relatif à la prise en charge et au suivi."
- Le nouveau référentiel d'activités aide-soignant donne une définition du métier et les missions associées.
En tant que professionnel de santé, l'aide-soignant ; dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et dans le cadre d'une responsabilité partagée.
- Collaborer au projet de soins personnalisé dans son champ de compétences.
- Contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel.

Pré-requis :

Aucun

Méthodes et outils :

- ✓ Apports collectifs
- ✓ Analyse de situation
- ✓ Exercices de simulation

Intervenant :

- Cadre de santé formateur



CALENDRIER

18-19/05/2026

Date limite d'inscription :
03/04/2026

05-06/11/2026

Date limite d'inscription :
02/10/2026



OBJECTIFS

- Identifier les concepts de la démarche clinique
- Intégrer les outils du jugement clinique (Modèle Trifocal et CDAR)
- Expérimenter la démarche clinique autour de cas cliniques
- Rédiger des transmissions ciblées dans le dossier patient

CONTENU

- La réglementation et les recommandations du dossier patient
- La démarche qualité et les transmissions infirmières
- La démarche clinique : approche conceptuelle et déclinaison opérationnelle
- Mise en situation des participants autour de cas cliniques tests
- Mise en situation des participants autour de cas cliniques réels
- Évaluation de la prise en soins du patient

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Quiz de connaissances en début et fin de formation
- Questionnaire de satisfaction de fin de formation

Sur demande en intra-établissement

14 h
(2 jours)

TARIF INDIVIDUEL :
300 €

TARIF GROUPE :
2 250 €

12 personnes maximum

L'annonce de la bonne ou de la mauvaise nouvelle



PUBLIC CONCERNÉ : Médecin, interne, externe ; cadre de santé infirmier(e)s, sage-femme

CONTEXTE

L'annonce est un temps essentiel de la prise en soins d'un patient. Plus le patient et sa famille s'approprient le diagnostic, meilleure sera leur capacité à faire des choix de vie. La compliance du patient aux soins et aux traitements qui lui sont proposés et ajustés en fonction de ses demandes, s'inscrit dans ce processus de réorganisation de sa vie.

De même, il est primordial d'informer le patient des événements indésirables, dans le souci d'améliorer la qualité de sa prise en soins. Enfin, recevoir une bonne nouvelle n'est pas anodin, ce type d'annonce mérite également que les professionnels s'y intéressent.



OBJECTIFS

Développer les bonnes pratiques liées à une annonce

Prévenir les risques potentiels liés à l'annonce pour le patient et ses proches

CONTENU

- Approche philosophique, éthique, déontologique
- Les différents temps d'annonce
- Les enjeux de l'annonce sur le plan individuel, familial, social et économique
- Vision globale des conséquences d'une annonce
- Délimitation des champs de compétence
- Simulation d'annonce de bonne et de mauvaises nouvelles

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Quiz de connaissances en début et fin de formation
- Questionnaire de satisfaction de fin de formation

Pré-requis :

Aucun

Méthodes et outils :

- ✓ Simulation avec débriefing (selon la technique du "good judgment")
- ✓ Apport de connaissances théoriques et pratiques
- ✓ Analyse de pratiques collectives

Intervenants :

- Cadre de santé formateur ou infirmier formateur
- Psychologue



CALENDRIER

04/06/2026

Date limite d'inscription :
20/04/2026

07/12/2026

Date limite d'inscription :
26/10/2026

Sur demande en intra-établissement



7 h
(1 jour)



TARIF INDIVIDUEL :
260 €

TARIF GROUPE :
1 950 €

12 personnes maximum

La prévention des escarres



PUBLIC CONCERNÉ : IDE, aides-soignants, auxiliaires de vie, agents de soins, agents des services hospitaliers

CONTEXTE

La prévention de l'altération de l'état cutané est primordiale dans la prise en soins des patients et des personnes âgées hospitalisés en institution ou au domicile. Elle nécessite la connaissance des facteurs de risque, des moyens de prévention et la maîtrise des outils d'évaluation.



OBJECTIFS

- Améliorer sa pratique professionnelle
- Réactualiser ses connaissances sur la pratique de prévention des escarres selon les recommandations
- Adopter une prise en soins adaptée au sein d'une équipe professionnelle en uniformisant les pratiques
- Connaître les outils d'évaluation
- Identifier les facteurs de risque d'apparition des escarres

CONTENU

- Définition des stades des escarres
- Les facteurs de risques
- L'évaluation du risque d'escarre
- Les mesures de prévention
- Le matériel d'aide à la prévention des escarres

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Quiz de connaissances en début et fin de formation
- Questionnaire de satisfaction de fin de formation

Pré-requis :

Aucun

Méthodes et outils :

- ✓ Echanges sur les pratiques professionnelles
- ✓ Apports de connaissances théoriques et pratiques

Intervenants :

- Infirmier
- Cadre de santé formateur titulaires d'un DU Plaies et Cicatrisation



CALENDRIER

03/03/2026

Date limite d'inscription :
20/01/2026

02/10/2026

Date limite d'inscription :
19/08/2026

Sur demande en intra-établissement

7 h
(1 jour)

TARIF INDIVIDUEL :
200 €

12 personnes maximum

Mieux soigner par l'écoute des émotions



PUBLIC CONCERNÉ : IDE - AS

CONTEXTE

Cette formation vise à développer, chez les IDE et les AS, la compréhension de l'influence des émotions sur le comportement des soignants et des patients pour mieux soigner.



OBJECTIFS

- Repérer les émotions fondamentales dans la relation
- Identifier l'émotion véhiculée dans le discours du patient
- Reformuler les émotions repérées dans le discours
- Communiquer avec l'écoute bienveillante

CONTENU

- Présentation des émotions fondamentales
- Repérer les signes du langage non verbal
- Communication verbale dans une démarche bienveillante

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Quiz de connaissances en début et fin de formation
- Questionnaire de satisfaction de fin de formation

Pré-requis :

Aucun

Méthodes et outils :

- ✓ Travaux en groupe restreint
- ✓ Exploitation des situations de soins issues de la pratique soignante
- ✓ Jeux de rôle

Intervenant :

- Cadre de santé formateur



CALENDRIER

08/06/2026

Date limite d'inscription :
17/04/2026

03/11/2026

Date limite d'inscription :
21/09/2026

Sur demande en intra-établissement



7 h
(1 jour)



TARIF INDIVIDUEL :
200 €

TARIF GROUPE :
1 500 €

12 personnes maximum

Parcours d'accompagnement au projet professionnel AS



PUBLIC CONCERNÉ : Futurs candidats aux épreuves de sélection AS

CONTEXTE

En 2021, le référentiel de formation a évolué et depuis 2020 les modalités d'accès à la formation aide-soignante ont changé. Le concours a été remplacé par des épreuves de sélection : constitution d'un dossier et entretien.

- Le dossier : doit comprendre un curriculum vitae, une lettre de motivation, la rédaction du projet professionnel du candidat et d'autres pièces justificatives
- L'entretien : d'une durée de 15 à 20 min permet d'apprécier les qualités humaines, relationnelles du candidat et la clarté de son projet professionnel



OBJECTIFS

Acquérir les connaissances spécifiques pour l'épreuve de sélection AS

Organiser et synthétiser ses idées

Valoriser son parcours personnel et/ou professionnel

Affiner sa lettre de motivation et son projet professionnel

Optimiser ses chances de réussite par la gestion du stress

Construire et communiquer sa motivation personnelle

CONTENU

- Les attendus des épreuves de sélection
- Connaissance du métier et des orientations de la formation
- Les attendus d'un projet professionnel ou de la rédaction d'une situation professionnelle vécue
- Connaissance de soi : atouts et freins pour exercer le métier ou suivre la formation
- Construction de sa lettre de motivation
- Préparation à l'oral avec mise en situation individuelle

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation individuelle de la production des participants
- Évaluation individuelle de la simulation d'entretien oral
- Questionnaire de satisfaction de fin de formation

Pré-requis :

- Avoir un projet d'inscription aux épreuves de sélection AS
- Avoir rédigé avant la formation, de manière manuscrite : une lettre de motivation (1 page) et son projet professionnel ou la rédaction d'une situation professionnelle vécue

Méthodes et outils :

- ✓ Apports de connaissances
- ✓ Analyse du projet de formation
- ✓ Mise en situation d'entretien et débriefing avec le groupe
- ✓ Travail intersession

Intervenants :

- Cadre de santé Formateur
- Psychologue



CALENDRIER

11/04 et 23/05/2026

Date limite d'inscription :
20/03/2026

26/09 et 02/10/2026

Date limite d'inscription :
04/09/2026

Sur demande en intra-établissement

14 h
(2 jours)

TARIF INDIVIDUEL :
350 €

12 personnes maximum

Parcours d'accompagnement au projet professionnel IDE



PUBLIC CONCERNÉ : Futurs candidats aux épreuves de sélection IDE (justifiant d'au moins 3 ans de cotisation sociale)

CONTEXTE

Depuis l'arrêté du 13 décembre 2018 relatif au Diplôme d'État, les modalités d'accès à la formation infirmière ont changé. Le concours a été remplacé par des épreuves de sélection : constitution d'un dossier et entretien ainsi que des épreuves de français et de mathématiques.

- Le dossier : doit comprendre un curriculum vitae, une lettre de motivation, le récapitulatif des formations suivies (bénéfices acquis en termes de connaissances, compétences et transposition dans le métier)
- L'entretien : d'une durée de 15 à 20 min permet d'apprécier les qualités humaines, relationnelles du candidat et la clarté de son projet professionnel



OBJECTIFS

Acquérir les connaissances spécifiques sur la profession, la formation et les épreuves de sélection IDE

Consolider les bases en mathématiques

Organiser et synthétiser ses idées

Améliorer ses capacités de compréhension d'un texte, d'argumentation, d'orthographe, de syntaxe

Valoriser son parcours personnel et/ou professionnel

Construire et communiquer sa motivation personnelle

CONTENU

- **Module 1 : Connaissances sur le métier, la formation, les épreuves de sélection ; constituer son dossier de candidature 1 jour**
 - Connaissances sur la profession
 - Le contenu de la formation
 - Les attendus des épreuves de sélection
- **Module 2 : Renforcer ses compétences en mathématiques et français 2 jours**
 - Rappel sur les règles fondamentales en orthographe, grammaires et rédaction
 - Rappel en mathématiques : les opérations de calcul (addition, soustraction, multiplication, division), Les calculs de pourcentage, Les conversions (unité de longueur, masse, surface et volume) les problèmes sur les distances et le temps
- **Module 3 : Développer ses capacités d'expression orale et de valorisation de son parcours et son projet professionnel**
 - Connaissances de soi : atouts et freins pour exercer le métier ou suivre la formation
 - Capacités d'expression orale, de valorisation de son parcours et d'échange avec le jury.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Evaluation individuelle en mathématiques et en rédaction
- Pré et post test de connaissances
- Evaluation individuelle de la simulation d'entretien oral
- Questionnaire de satisfaction de fin de formation

Pré-requis :

- Avoir un projet d'inscription aux épreuves de sélection IDE
- Avoir rédigé avant la formation : une lettre de motivation, CV et récapitulatif des formations suivies

Méthodes et outils :

- ✓ Les apports théoriques
- ✓ Analyse des points forts et axe d'amélioration
- ✓ Mise en situation d'entretien et debriefing avec le groupe
- ✓ Analyse de texte
- ✓ Exercices de calcul

Intervenants :

- Cadre de santé formateur
- Psychologue
- Professeur de français et de mathématiques



CALENDRIER

Module 1 : 17/10/2026

Module 2 : 07/11/2026

21/11/2026

Module 3 : 05/12/2026

Date limite d'inscription : **18/09/2026**

Sur demande en intra-établissement



28h
(4 jours)



Module 1 : 175 €
Module 2 : 175 €
Module 3 : 290 €
Parcours complet : 400 €

12 personnes maximum

Plaies et cicatrisation



PUBLIC CONCERNÉ : IDE en établissement de santé sanitaire, médico-social et libéral

CONTEXTE

Le rôle de l'IDE dans la prise en soins des patients porteurs de plaies chroniques est primordial. L'évaluation et le suivi de la plaie permettent à l'IDE d'adapter le traitement afin de favoriser le processus de cicatrisation dans les meilleures conditions. L'IDE participe également à l'éducation du patient afin de procurer à ce dernier une meilleure qualité de vie.



OBJECTIFS

- ▶ Réactualiser les connaissances sur la prise en charge des plaies chroniques
- ▶ Analyser sa pratique professionnelle au regard des recommandations des bonnes pratiques
- ▶ Reconnaître les différents types de plaies chroniques
- ▶ Savoir évaluer une plaie et dépister les facteurs favorisant le retard de cicatrisation
- ▶ Connaître les techniques de détersion d'une plaie
- ▶ Mettre en place une stratégie thérapeutique adaptée pour améliorer la qualité de vie du patient

CONTENU

- Les lésions cutanées et la cicatrisation
 - Rappels sur la peau
 - Les lésions cutanées : plaies aiguës et chroniques
 - La cicatrisation : les différentes phases, facteurs influençant la cicatrisation, anomalies de la cicatrisation
- L'évaluation de la plaie : de sa gravité à l'évaluation de la dimension, exsudats, lit de la plaie, douleur, odeur
- Les différentes détersions
- Les escarres : stades, localisation, facteurs de risque, stratégie préventive
- Les ulcères de jambe : caractéristiques de l'ulcère veineux, artériel, mixte
- Le traitement des plaies :
 - Les classes de pansements
 - Aspect législatif
 - La douleur induite par les soins

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Quiz de connaissances en début et fin de formation
- Questionnaire de satisfaction de fin de formation

Pré-requis :

Aucun

Méthodes et outils :

- ✓ Apports de connaissances théoriques et pratiques
- ✓ Démonstration pour les soins d'ulcère

Intervenants :

- Infirmier et cadre de santé formateur titulaires d'un D.U. Plaies et Cicatrisation



CALENDRIER

26-27/05/2026

Date limite d'inscription :

23/03/2026

23-24/11/2026

Date limite d'inscription :

09/10/2026

Sur demande en intra-établissement



14 h
(2 jours)



TARIF INDIVIDUEL :
400 €

12 personnes maximum

Professionnel de proximité :

comment accompagner l'étudiant ou l'élève en stage dans l'acquisition des compétences ?



PUBLIC CONCERNÉ : Infirmiers, aides-soignants, AES, AMP ou ambulanciers

CONTEXTE

Cette formation vise à former les professionnels de proximité accompagnant au quotidien les élèves ou étudiants au cours du stage, en lien avec les référentiels de compétences.



OBJECTIFS

Organiser les activités d'apprentissage de l'apprenant en lien avec les éléments du référentiel de compétences

Questionner, expliquer, montrer, mener des activités en duo et laisser progressivement l'apprenant mener des activités en autonomie

Guider, indiquer ce qui est conforme aux bonnes pratiques et ce qui doit être amélioré

Contribuer au suivi de l'apprenant par des contacts réguliers avec le tuteur

CONTENU

- Le référentiel de formation
- Les représentations du référentiel de formation
- Concepts pédagogiques en formation d'adulte
- Rôle des différents acteurs du suivi en stage en lien avec le référentiel
- Outils d'évaluation des compétences, utilisation du portfolio

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Quiz de connaissances en début et fin de formation
- Questionnaire de satisfaction de fin de formation

Pré-requis :

Aucun

Méthodes et outils :

- ✓ Apports de connaissances théoriques et pratiques

Intervenant :

- IDE Formateur ou cadre de santé formateur



CALENDRIER

AS 02/03/2026
Date limite d'inscription : 19/01/2026

09/10/2026
Date limite d'inscription : 26/08/2026

IDE 02/04/2026
Date limite d'inscription : 16/02/2026

08/10/2026
Date limite d'inscription : 27/08/2026

Sur demande en intra-établissement

7 h
(1 jour)

TARIF INDIVIDUEL :
200 €
TARIF GROUPE :
1 500 €

12 personnes maximum

Rédaction du certificat de décès par l'IDE

(Formation hybride)



PUBLIC CONCERNÉ : IDE

CONTEXTE

Les infirmiers diplômés d'Etat (IDE) salariés et libéraux peuvent désormais établir des certificats de décès en cas d'indisponibilité d'un médecin, après avoir réalisé la formation sur l'élaboration d'un certificat de décès et être inscrit sur la liste d'aptitude établie par l'Ordre infirmier en joignant l'attestation de validation de la formation. Le but étant d'améliorer les délais :

- de rédaction des certificats de décès
- de prise en charge des défunts par les opérateurs funéraires

RECOMMANDATION

Décret n° 2025-371 du 22 avril 2025 relatif aux conditions de l'établissement des certificats de décès par les infirmiers...

Arrêté du 22 avril 2025 relatif à la formation délivrée aux infirmiers diplômés d'Etat pour l'établissement d'un certificat de décès



OBJECTIFS

Connaître le rôle et les missions de l'IDE dans le cadre d'un décès

Rédiger le certificat de décès en respectant les bonnes pratiques conformément à la réglementation en vigueur

Acquérir des connaissances spécifiques sur les causes prévalentes des décès

Réaliser l'examen du corps, l'heure de décès, repérer les signes pouvant évoquer un doute dans les causes du décès

Développer des connaissances en matière de réglementation judiciaire et funéraire

Coordonner les transmissions et démarches administratives (médecin, mairie, ARS, secret professionnel)

CONTENU

- **Module 1 : Statistique sur les causes de décès et examen clinique du processus mortel**
 - Généralités sur la mortalité en France
 - Etablir un diagnostic de mort : signes négatifs de la vie – signes positifs de la mort
 - Réaliser un examen du corps
 - Le volet médical du certificat de décès
 - Les étapes du processus morbide
- **Module 2 : Administratif et juridique**
 - Législation en matière de décès (judiciaire et funéraire)
 - Saisie des données des 2 volets du certificat de décès en format électronique
 - Enjeux et responsabilités inhérentes à la rédaction du certificat de décès et l'assurance professionnelle
 - Enjeux éthiques en lien avec la famille
 - Les documents annexes au certificat de décès
- **Module 3 : Système d'information**
 - Usage de la certification électronique des décès
 - Modalités d'inscription sur la liste dédiée par l'ordre infirmier pour l'habilitation à la rédaction des certificats de décès
 - Evaluation des connaissances sous forme de QCM

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Pré et post test de connaissances
- Evaluation des connaissances avec attestation de validation de la formation à enregistrer auprès de l'ordre infirmier par le candidat
- Enquête de satisfaction de la formation

Pré-requis :

- Avoir 3 ans d'exercice professionnel en tant qu'IDE, être inscrit à l'ordre infirmier (fournir avant la formation : Copie du diplôme IDE et justificatif d'inscription à l'ordre IDE)
- Ordinateur ou tablette - connexion internet - casque ou écouteur - webcam

Méthodes et outils :

- ✓ Apports théoriques
- ✓ Etude de cas
- ✓ Simulation

Intervenants :

- Médecin légiste – Médecin généraliste – IDE formée au certificat de décès – IDE unité de soins palliatifs – Cadre formateur



CALENDRIER

Session 1 : **Présentiel 9h-13h**
03/03 et 08/04/2026
Classes virtuelles 13h30-14h30
09/03, 16/03, 23/03 et 30/03/2026

Session 2 : **Présentiel 9h-13h**
03/03 et 29/04/2026
Classes virtuelles 13h30-14h30
12/03, 17/03, 24/03 et 31/03/2026
 Date limite d'inscription : **20/02/2026**
(relatif aux sessions 1 et 2)

Session 3 : **Présentiel 9h-13h**
02/10 et 25/11/2026
Classes virtuelles 13h30-14h30
08/10, 15/10, 02/11 et 16/11/2026

Session 4 : **Présentiel 9h-13h**
02/10 et 02/12/2026
Classes virtuelles 13h30-14h30
09/10, 16/10, 03/11 et 17/11/2026
 Date limite d'inscription : **1 septembre 2026** (relatif aux sessions 3 et 4)

🕒 12 h*

💶 TARIF INDIVIDUEL :
200 €

*dont 4h en distanciel

Soins aux patients porteurs d'un Cathéter à Chambre Implantable



PUBLIC CONCERNÉ : IDE

CONTEXTE

Perfuser dans une chambre implantable peut générer des craintes quant à la réalisation. Cette formation aborde les aspects éthiques et déontologiques quant à l'utilisation de du Cathéter à Chambre Implantable (CCI), ainsi que les savoir-faire procéduraux pour permettre le développement des compétences professionnelles.



OBJECTIFS

Faciliter la prise en soins de personnes porteuses de CCI en toutes circonstances : urgences, services conventionnels, domicile, lieux de vie...

Améliorer les performances des IDE en développant leurs savoirs (théoriques, savoir-faire, savoirs procéduraux)

Professionaliser la manipulation et l'utilisation des produits cytotoxiques dans le cadre du CCI

Optimiser l'encadrement des futurs professionnels

Utiliser les procédures et les outils de la qualité et sécurité des soins et de la traçabilité

CONTENU

- Les bonnes pratiques
- Indications, complications et risques liés au CCI et à son utilisation
- La surveillance, prélèvements sanguins dont les hémocultures, injections, pose de chimiothérapie, pose de transfusion, d'alimentation parentérale et injection de produit de contraste dans le cadre de la radiologie
- La gestion d'une extravasation de produit

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Quiz de connaissances en début et fin de formation
- Questionnaire de satisfaction de fin de formation

Pré-requis :

Aucun

Méthodes et outils :

- ✓ Simulation
- ✓ Analyse de la pratique
- ✓ Apports de connaissances théoriques et pratiques

Intervenant :

- IDE experte dans le domaine



CALENDRIER

22/05/2026

Date limite d'inscription :

08/04/2026

27/11/2026

Date limite d'inscription :

12/10/2026



7 h
(1 jour)



TARIF INDIVIDUEL :

250 €

12 personnes maximum

Soins aux patients porteurs d'un dispositif Picc Line



PUBLIC CONCERNÉ : IDE

CONTEXTE

L'aspect réglementaire et déontologique quant à l'utilisation de Picc Line n'est pas sans questionner les professionnels. Cette formation leur permettra de renforcer leurs connaissances et compétences nécessaires à l'utilisation de Picc Line, ainsi que de prendre en soins des patients en établissement de santé ou à leur domicile.



OBJECTIFS

- Faciliter la prise en soins de personnes porteuses de Picc Line en toutes circonstances : urgences, services conventionnels, domicile, lieux de vie...
- Améliorer les performances des IDE en développant leurs savoirs théoriques, savoir-faire et savoirs procéduraux
- Professionaliser l'utilisation du Picc Line
- Optimiser l'encadrement des futurs professionnels
- Utiliser les procédures et les outils de la qualité et sécurité des soins et de la traçabilité

CONTENU

- Connaissances théoriques relatives au dispositif Picc Line
- Réalisation des soins auprès de personnes porteuses d'un Picc Line (surveillance, prélèvements sanguins dont les hémocultures, injections, pose de transfusion, d'alimentation parentérale et ablation du dispositif)
- Analyse de sa pratique professionnelle

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Quiz de connaissances en début et fin de formation
- Questionnaire de satisfaction de fin de formation

Pré-requis :

Aucun

Méthodes et outils :

- ✓ Simulation
- ✓ Analyse de la pratique
- ✓ Apports de connaissances théoriques et pratiques

Intervenants :

- Cadre de santé formateur
- IDE expertes



CALENDRIER

21/05/2026

Date limite d'inscription :

09/04/2026

26/11/2026

Date limite d'inscription :

13/10/2026

7 h
(1 jour)

TARIF INDIVIDUEL :
300 €

12 personnes maximum

Soins aux patients porteurs de pompe PCA



PUBLIC CONCERNÉ : IDE

CONTEXTE

La PCA (Patient Controlled Analgésie ou analgésie autocontrôlée par le patient) est un système d'administration de morphine qui permet au patient de recevoir un débit continu de morphine.

Si la Pompe à PCA permet d'optimiser la prise en charge de la douleur des patients, la méconnaissance du système et du matériel ainsi que les « craintes » liées à l'utilisation de ces dispositifs médicaux peuvent être un frein à son utilisation.



OBJECTIFS

Acquérir les bonnes pratiques de la préparation, programmation de la PCA afin de sécuriser l'utilisation de la PCA

Optimiser la prise en soin d'un patient douloureux et l'utilisation de la PCA

Améliorer la surveillance d'un patient sous PCA

CONTENU

- Connaissances pharmacologiques : morphine et prescription en post opératoire, en cas de douleur rebelle, en oncologie, en pédiatrie et en soins palliatifs
- Réactualisation sur l'évaluation de la douleur
- Indications, complications, risques liés à l'utilisation de la PCA
- La mise en œuvre de la PCA

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Quizz de connaissances en début et en fin de formation
- Questionnaire de satisfaction de fin de formation

Pré-requis :

Aucun

Méthodes et outils :

- ✓ Travail sur les représentations des pratiques
- ✓ Apports de connaissances théoriques et pratiques
- ✓ Simulation procédurale
- ✓ Chambre des erreurs

Intervenant :

- Médecin, pharmacie, IDE en service de soins palliatifs, IADE



CALENDRIER

Nous consulter



7 h
(1 jour)



TARIF INDIVIDUEL :
175 €

12 personnes maximum

Soins aux patients trachéotomisés



PUBLIC CONCERNÉ : IDE étant amené à pratiquer des soins à des patients trachéotomisés

CONTEXTE

Ce soin peu fréquent dans les unités conventionnelles peut entraîner des craintes quant à la réalisation des soins de canule. Il est aujourd'hui indispensable que tous les professionnels puissent prendre soin des patients trachéotomisés, ceci afin de faciliter le parcours patient.



OBJECTIFS

Faciliter la prise en soins de personnes trachéotomisées dans les unités conventionnelles

Construire le parcours patient post trachéotomie

Améliorer les performances des IDE en développant leurs savoirs (théoriques, savoir-faire, savoirs procéduraux)

Professionaliser la réalisation du soin de canule et de l'aspiration endo-trachéale

Optimiser l'encadrement des futurs professionnels

CONTENU

- Les connaissances inhérentes à la pratique d'aspiration endo-trachéale (anatomie-physiologie, indications, surveillance, alerte, risques...)
- La réalisation des soins auprès de personnes trachéotomisées (surveillance, aspiration, changement et pansement de canule, humidification, techniques de phonation, entretien du matériel...)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Quiz de connaissances en début et fin de formation
- Questionnaire de satisfaction de fin de formation

Pré-requis :

Aucun

Méthodes et outils :

- ✓ Simulation
- ✓ Travail sur les représentations
- ✓ Apport de connaissances théoriques et pratiques

Intervenants :

- Cadre de santé formateur
- IDE experte
- Médecin



CALENDRIER

Nous consulter

7 h
(1 jour)



TARIF INDIVIDUEL :
250 €

12 personnes maximum

Tutorat par les professionnels de santé dans le parcours de stage



PUBLIC CONCERNÉ : Professionnels de santé se destinant à la fonction de tuteur

- IDE, ergothérapeute, pédicure, podologue, manipulateur d'électroradiologie médicale, technicien supérieur en imagerie médicale, et radiologie thérapeutique, masseur kinésithérapeute, diététicienne
- + AS – Auxiliaire de puériculture

CONTEXTE

Cette formation vise à professionnaliser la fonction tutorale, en lien avec les référentiels de compétence. L'instruction N° DGOS/RH1/2016/330 du 4 novembre 2016 relative à la formation des tuteurs précise les attendus de la formation.



OBJECTIFS

Assurer un accompagnement des stagiaires et évaluer leur progression dans leur processus de professionnalisation

Amener le stagiaire à développer sa posture réflexive

Repérer le contexte dans lequel s'inscrit l'activité du tuteur

CONTENU

- Les critères d'un stage qualifiant
- La compétence et son évaluation
- Le rôle du tuteur et sa posture spécifique
- Les quatre compétences du tuteur
- Les concepts d'accompagnement et d'encadrement
- Les conditions favorisant l'apprentissage
- L'évaluation de la progression du stagiaire et les axes d'amélioration

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Quiz de connaissances en début et fin de formation
- Auto-évaluation de la progression de la fonction tutorale
- Questionnaire de satisfaction de fin de formation



CALENDRIER

26/03/2026 ; 12/04/2026 ; 20/05/2026 et 15/06/2026

Date limite d'inscription : 12/02/2026

22/09/2026 ; 13/10/2026 ; 17/11/2026 et 15/12/2026

Date limite d'inscription : 26/08/2026

Pré-requis :

- Expérience d'encadrement/ accompagnement de stagiaires.
- Connaissances des compétences de son métier
- Avoir un ordinateur, une connexion internet et une adresse mail

Méthodes et outils :

- ✓ Apports de connaissance théoriques et pratiques
- ✓ Jeux de rôle
- ✓ Photo langage
- ✓ Analyse de pratique
- ✓ Travail intersession

Intervenants :

- IDE formatrice ou cadre de santé formateur
- Tuteur de stage

Sur demande en intra-établissement



28 h
(4 jours)



TARIF INDIVIDUEL :
700 €

TARIF GROUPE :
5 250 €

12 personnes maximum

Bilan de compétences



PUBLIC CONCERNÉ : Salarié, agent

Ce service s'adresse prioritairement aux agents de la Fonction Publique Hospitalière sans conditions de statut ni d'ancienneté

CONTEXTE

Bilan de compétences réalisé conformément aux obligations réglementaires et déontologiques fixées aux articles R6313-4 à R6313-8 du Code du Travail.



OBJECTIF

Évaluer les compétences des agents afin de définir ou de valider un projet d'évolution professionnelle réaliste et réalisable

CONTENU

- **L'entretien initial** : gratuit et sans engagement, il permet de valider l'engagement dans la démarche. Lors de cet entretien, les outils et la méthodologie utilisés sont présentés au bénéficiaire. À l'issue du délai de réflexion, il est possible de remplir le dossier de demande de prise en charge. Le Bilan de Compétences ne peut être réalisé qu'avec le consentement du bénéficiaire. Il commence après le montage et l'acceptation du dossier de financement.
- **La phase préliminaire** : cette phase de diagnostic permet d'analyser votre demande au regard de votre parcours professionnel et d'élaborer un programme de Bilan de Compétences personnalisé et adapté à votre situation.
- **La phase d'investigation** : elle a pour objet l'analyse de votre parcours professionnel pour analyser vos intérêts, vos compétences, vos motivations et vos valeurs. Durant cette phase, plusieurs modalités sont mises en œuvre : passation de tests, entretiens, recherches documentaires, et ce afin de mener une réflexion approfondie sur vos possibilités d'évolution professionnelle. Des enquêtes métiers menées auprès de professionnels pourront venir compléter votre recherche documentaire. Toutes ces démarches vous permettront de confronter vos attentes, la faisabilité de votre projet, et la réalité du marché du travail.
- **La phase de conclusion** : au cours de cette phase, vous prenez connaissance des résultats de la phase d'investigation et définissez les moyens à mettre en œuvre pour réaliser votre projet. Vous recevez également la synthèse de votre Bilan de Compétences lors de la dernière séance. Elle reprend les circonstances du bilan, le(s) projet(s) retenu(s), le plan d'actions et une conclusion.
- **L'entretien post-bilan** : 6 mois après la fin de votre Bilan de Compétences, nous faisons le point sur la réalisation de votre projet et les actions restant à mettre en œuvre en ce sens.

MODALITÉS D'ÉVALUATION / D'ACCOMPAGNEMENT

- Satisfaction à chaud et à 6 mois

Pré-requis :

Aucun

Méthodes et outils :

- ✓ Entretiens individuels
- ✓ Tests psychométriques
- ✓ Travail personnel guidé

Intervenant :

Praticien en bilan de compétences certifié

Financement :

Prise en charge par l'ANFH sous conditions,
ou plan de formation de l'établissement
ou financement personnel

🕒 24 h*

💶 TARIF INDIVIDUEL :
1 800 €

*18h d'entretiens dont test, 6h de travail personnel, réparties sur 6 à 12 semaines

FORMATION CONTINUE



☐ Formation continue du CHSVB
☐ Bilan de compétence du CHSVB



☐ IFSI-IFAS **IFSI** BLOIS **IFAS**

Fiche d'inscription

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro **2441P001341**

A retourner complétée avant la date de clôture d'inscription à l'organisme correspondant :

Par courrier : Secrétariat - Mail Pierre Charlot - 41016 BLOIS CEDEX

Par Email : CESU 41 : cesu41@ch-blois.fr

Formation continue CH de Blois : departement.fcr41@ch-blois.fr

IFSI-IFAS : ifsi.fc@ch-blois.fr

Formation

Intitulé de la formation et/ou de l'accompagnement :

(Indiquez le nom complet de la formation et/ou de l'accompagnement auquel vous souhaitez vous inscrire)

Date(s) :

Participant

Nom : Nom de jeune fille :

Prénom : Date/Lieu de naissance :

Adresse :

Code postal et ville :

Téléphone(s) :

Email :

Vos attentes / besoins / objectifs visés vis-à-vis de la formation :

Êtes-vous en situation de handicap : ☐ Oui ☐ Non

Avez-vous besoin d'aménagements spécifiques ? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, précisez vos besoins spécifiques (fournir un justificatif) :

Vous pouvez prendre contact avec le référent handicap : referenthandicap@ch-blois.fr • departement.fcr41@ch-blois.fr

Situation professionnelle

Salarié(e) : ☐ Oui ☐ Non Si oui, coordonnées exactes de l'employeur :

Etablissement : N° de SIRET :

Service : Fonction :

Adresse complète :

Téléphone : Fax :

Prise en charge des frais d'inscription et règlement

☐ Par le participant (à titre individuel) ☐ Par le service de formation continue (Indiquez le contact ci-dessous)

Nom du Responsable formation :

Téléphone : Email :

Montant des frais d'inscription :

Fait à :

Le : ____/____/____

Signature et cachet de l'établissement (obligatoire) :

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION :

Dossier complet / prérequis vérifiés : ☐ Reçu le :
Réponse : ☐ Réalisée le :
Conventionnement : ☐ Réalisé le :
Transmission finances : ☐ Réalisée le :

Nos prestations sont non assujetties à la TVA.
Tous les tarifs de nos formations sont en TTC.

**TOUTES NOS FORMATIONS SONT RÉALISÉES
EN PRÉSENTIEL (sauf mention particulière)**

ORGANISME	INTITULÉ DE LA FORMATION	TARIF individuel	TARIF groupe	NOMBRE D'HEURES	NOMBRE DE JOURS	N° DE PAGE
TARIFS 2026						
CESU 41	AFGSU 1	240 €	Nous consulter	14 h	2 jours	10
CESU 41	AFGSU 2	400 €		21 h	3 jours	11
CESU 41	AFGSU en situation exceptionnelle : décontamination hospitalière approfondie - annexe 8	180 €		7 h	1 jour	12
CESU 41	AFGSU en situation exceptionnelle : stratégie médicale de damage control - annexe 5	180 €		7 h	1 jour	13
CESU 41	AFGSU en situation sanitaire exceptionnelle : prise en charge d'un afflux de victimes non contaminés en établissement de santé - annexe 4	90 €	990 €	3h30	1/2 journée	14
CESU 41	AFGSU en situation sanitaire exceptionnelle : décontamination hospitalière d'urgence et moyens de protection individuels et collectifs nucléaire, radiologique, chimique - annexe 7	180 €	Nous consulter	7 h	1 jour	15
CESU 41	Infirmier Organisation de l'Accueil	690 €		28 h	4 jours	16
CESU 41	L'abord vasculaire intra-osseux	60 €		2h		17
CESU 41	Les urgences collectives et situations sanitaires exceptionnelles	90 €	990 €	3h30	1/2 journée	18
CESU 41	L'urgence vitale en service de soins (emploi du chariot d'urgence et du défibrillateur)	230 €		7 h	1 jour	19
CESU 41	Soins d'urgence en établissements médicaux sociaux	125 €	Nous consulter	7 h	1 jour	20
CESU 41	Recyclage AFGSU 1	145 €		7 h	1 jour	21
CESU 41	Recyclage AFGSU 2	145 €		7 h	1 jour	22
CESU 41	Gestion des situations de crise autour de l'arrêt cardiaque par la simulation médicale	230 €		7 h	1 jour	23

Nos prestations sont non assujetties à la TVA.
Tous les tarifs de nos formations sont en TTC.

TOUTES NOS FORMATIONS SONT RÉALISÉES
EN PRÉSENTIEL (sauf mention particulière)

ORGANISME	INTITULÉ DE LA FORMATION	TARIF individuel	TARIF groupe	NOMBRE D'HEURES	NOMBRE DE JOURS	N° DE PAGE
TARIFS 2026						
CHSVB	Initiation à l'hypnose	450 €	3 375 €	14 h	2 jours	24
CHSVB	Initiation à la méditation	750 €	5 625 €	28h	4 jours	25
CHSVB	La crise suicidaire : prévenir et prendre en charge	600 €	4 500 €	14 h	2 jours	26
CHSVB	Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM)	280 €	2 300 €	14 h	2 jours	27
CHSVB	Se mettre à la place de la personne âgée pour une prise en soin bientraitante	200 €	1 500 €	7 h	1 jour	28
IFSI	Actualisation des compétences AS	360€	3 500 €	21h	3 jours	29
IFSI	Apprendre la compréhension des troubles neurocognitifs pour un accompagnement adapté	500 €	3 750 €	14 h	2 jours	30
IFSI	Assistant de soins en gériatrie	1 700 €		140 h	20 jours	31
IFSI	Développement des compétences ASH dans la prise en soin des personnes âgées (Formation hybride)	1 500 €		70 h (14h distanciel)	10 jours dont 2 jours en distanciel	32
IFSI	Du raisonnement clinique à la transmission ciblée	300 €	2 250 €	14 h	2 jours	33
IFSI	L'annonce de la bonne ou de la mauvaise nouvelle	260 €	1 950 €	7 h	1 jour	34
IFSI	La prévention des escarres	200 €		7 h	1 jour	35

Nos prestations sont non assujetties à la TVA.
Tous les tarifs de nos formations sont en TTC.

**TOUTES NOS FORMATIONS SONT RÉALISÉES
EN PRÉSENTIEL (sauf mention particulière)**

ORGANISME	INTITULE DE LA FORMATION	TARIF individuel	TARIF groupe	NOMBRE D'HEURES	NOMBRE DE JOURS	N° DE PAGE
TARIFS 2026						
IFSI	Mieux soigner par l'écoute des émotions	200 €	1 500 €	7 h	1 jour	36
IFSI	Parcours d'accompagnement au projet professionnel AS	350 €		14 h	2 jours	37
IFSI	Parcours d'accompagnement au projet professionnel IDE	Module 1 et 2 : 175€ Module 3 : 175€ Parcours complet : 400€		28h	4 jours	38
IFSI	Plaies et cicatrisation	400 €	3 000 €	14 h	2 jours	39
IFSI	Professionnel de proximité : comment accompagner l'étudiant ou l'élève en stage dans l'acquisition des compétences ?	200 €	1 500 €	7 h	1 jour	40
IFSI	Rédaction du certificat de décès par l'IDE (Formation hybride)	200 €		12 h (4h distanciel)	6 jours	41
IFSI	Soins aux patients porteurs d'un Cathéter à Chambre Implantable	250 €		7 h	1 jour	42
IFSI	Soins aux patients porteurs d'un dispositif Picc Line	300 €		7 h	1 jour	43
IFSI	Soins aux patients porteurs de pompe PCA	175 €		7 h	1 jour	44
IFSI	Soins aux patients trachéotomisés	250 €		7 h	1 jour	45
IFSI	Tutorat par les professionnels de santé dans le parcours de stage	700 €	5 250 €	28 h	4 jours	46
CBC	Bilan de compétences	1 800 €		24 h	6 à 12 semaines	47

* prise en charge institutionnelle

** prise en charge individuelle

*** 10 € / activité / participant en cas de non validation

Catalogue

20
26

DES FORMATIONS CONTINUES ET DES ACCOMPAGNEMENTS



Centre Hospitalier Simone Veil de Blois Formations Continues et Accompagnements

Mail Pierre Charlot • 41016 Blois CEDEX

► **Renseignements et inscriptions FC et BC :**

Tél. : **02 54 55 67 42**

Mail : **departement.fcr41@ch-blois.fr**

Site internet : **<https://ch-blois.com/chb-formation-continue/>**
<https://ch-blois.com/bilan-de-competences-un-tremplin-pour-votre-carriere-dagent-hospitalier/>



IFSI-IFAS du Centre Hospitalier de Blois

Mail Pierre Charlot • 41016 Blois CEDEX

► **Renseignements et inscriptions :**

Tél. : **02 54 55 64 08**

Mail : **ifsi.fc@ch-blois.fr**

Site internet : **<https://ifsi.ch-blois.com/>**



CESU 41 du Centre Hospitalier de Blois

Mail Pierre Charlot • 41016 Blois CEDEX

► **Renseignements et inscriptions :**

Tél. : **02 54 78 51 70**

Mail : **cesu41@ch-blois.fr**

Site internet : **<https://ch-blois.com/cesu-41/>**

Numéro de déclaration d'activité de nos
organismes : N°2441P001341

Nos organismes de formation sont certifiés
Qualiopi sous le n°2020/88564.4

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS À NOS FORMATIONS :

Retourner la fiche d'inscription dûment complétée à l'organisme concerné, avant la date limite d'inscription, selon le calendrier établi du programme.